

Service Commun

15 Place Jenson
52200 LANGRES
TEL : 09.77.73.35.28 / 03.25.87.00.21

adpj@wanadoo.fr

www.adpj52.com

RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE

LE MERCREDI 6 OCTOBRE 2021

QUELQUES ACTIONS EN IMAGE...



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles à Braucourt du 17 au 18.06.2020 -
Chaumont



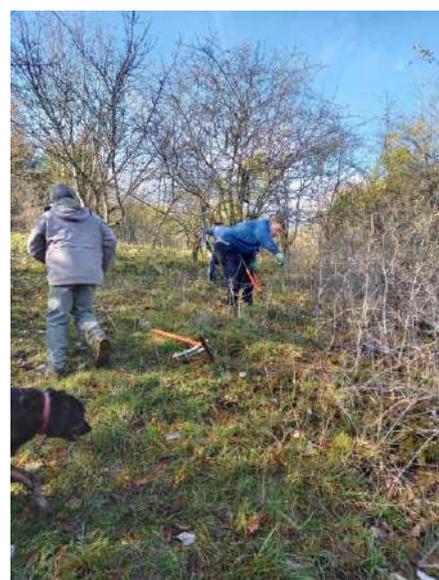
Atelier Estime de soi du
24.07.2020 - Chaumont



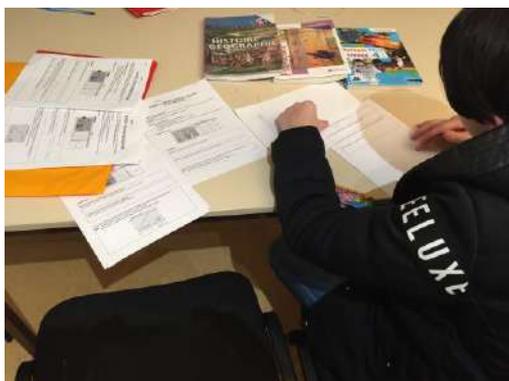
C'est mon patrimoine à Langres
du 20 au 24.07.2020 - Langres



Groupe ados du 21.10.2020 -
Langres



Chantier Educatif Jeunes
Bénévoles CIN à Auberive le
04.11.2020 - Langres



Aide aux devoirs - Chalindrey



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles CIN à Villemoron le 20.10.2020 -
Chalindrey



SOMMAIRE

Rapport Moral	page 4
Préambule	page 5
Accompagnement Educatif et Social individuel - Evaluation globale	page 7
Actions sociales collectives	page 12
Evaluation par territoire	page 21
Professionalisation des salariés	page 63
Perspectives	page 65
Revue de presse	page 66
Rapport financier 2020	page 71
Budget prévisionnel 2021	page 72

RAPPORT MORAL

L'année 2020 a vu l'effraction violente et brutale d'un virus dans nos existences : La Covid 19 avec un vocabulaire nouveau qui allait bouleverser nos vies personnelles et nos pratiques : Confinement, monde d'après, télétravail, test sanitaire, pass sanitaire, distanciation sociale, expressions antinomiques avec la pratique de la prévention spécialisée dont la vocation première est « d'aller vers », une obligation d'isoler alors que nous voulons intégrer, un repli sur soi, alors que nous cherchons l'épanouissement et cultivons le travail partenarial.

Un risque majeur et plusieurs enjeux nous guettaient. Le risque était de subir, de rester inerte et de vivre à l'ombre du Covid. Les enjeux étaient la continuité de nos actions de prévention et d'éducation, le maintien du lien avec un public fragile encore plus fragilisé qui risquait de trouver dans cette crise prétexte à leur marginalisation, un accompagnement fort dans l'acceptation d'une situation sociale et sanitaire parfois incomprise, porteuse de frustration et de risques majeurs. Enfin, pour le monde associatif, la tentation du désengagement. Cette crise est sans doute l'occasion de s'interroger personnellement sur la place que l'on entend occuper dans une organisation sociale.

Nos services ont fait face à ces enjeux et le terrain de la prévention spécialisée n'a jamais été déserté, et ceci grâce à la qualité du travail de la directrice et de tous les personnels, administratifs et éducatifs. Le partenariat répond toujours présent et il est fondamental. Nos partenaires institutionnels et financiers nous font confiance. Merci Céline, merci à tous, merci surtout pour le public vers lequel nous allons.

Notre support associatif reste fragile, même s'il se maintient par le fait de présence trop isolée. L'occasion m'est donnée de lancer un appel à d'éventuels futurs administrateurs pour conduire et poursuivre le beau projet de l'ADPJ sur tout le territoire de la Haute Marne, dans une exigence de qualité, de cohérence associative et d'esprit collectif. Je suis persuadé que l'engagement associatif dépend de la place qu'occupe un administrateur entre le projet associatif, le travail des professionnels, les partenaires et les institutionnels. Quatre Conseils d'Administration et une Assemblée Générale par an ne sont guère motivants. C'est à cette réflexion que j'invite les futurs candidats avec le conseil d'administration actuel. Si beaucoup de choses ont été mises en cause peut être durablement pendant cette période, tout se remet en place mais différemment sans doute.

Luc PRADALET - Président ADPJ 52

PRÉAMBULE

Malgré un frein incontournable qu'a été la crise sanitaire, notre implantation sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy est effective depuis cette année 2020, grâce à l'action multipartenariale « Repérer et mobiliser les publics invisibles ». De plus, en cette fin d'année 2020, nous avons pu bénéficier d'une mise à disposition gracieuse d'un local par la Ville de Joinville, à l'Espace Emploi, Place de la Grève. Je tiens à remercier Monsieur le Maire et sa Directrice Générale des Services, sans qui rien n'aurait été possible.

Cette crise sanitaire nous a obligé à adapter notre intervention, nous qui sommes les experts du « Aller vers ». Ces périodes de confinements successifs nous ont amenés à innover en proposant notamment, dès avril 2020, des temps de répit aux jeunes et aux familles, pour lesquelles cette situation remplie d'incertitude et de peurs, généraient des tensions, voire des conflits familiaux. Les éducateurs proposaient aux jeunes et parents qui le souhaitaient d'utiliser l'autorisation de sortie d'1h pour aller marcher et discuter de cette période complexe. Ainsi, nous avons pu garder le lien et désamorcer des situations à la limite de l'implosion familiale. Les éducateurs ont également joué un rôle important dans la prévention du décrochage scolaire, en proposant aux jeunes de l'accompagnement scolaire à distance, en visioconférence ou par téléphone.

Notre présence sur les réseaux sociaux s'est accrue avec une augmentation de 200%. En 2020, la présence sur les réseaux sociaux représente 9% du temps de travail de l'équipe éducative, contre 3% en 2019.

Je tiens, ici, à adresser tous mes remerciements à l'ensemble des salariés, aussi bien au niveau administratif qu'éducatif car chacun a su se rendre disponible et à l'écoute pour mettre en œuvre les moyens nécessaires au maintien de l'activité, et ce, au service de notre public !

En 2020, une réflexion est engagée par l'Etat sur le possible transfert de compétence à la CNAF, des Points Accueil Ecoute Jeunes. Celle-ci pourrait être effective en 2021 et viendrait formaliser une convention qui permettrait de cadrer et d'identifier notre habilitation à gérer un Point Accueil Ecoute Jeunes sur l'ensemble du Département de Haute-Marne.

En 2020, nous avons amorcé un changement d'organisation avec des temps de présence plus en adéquation avec les besoins du public susceptibles de bénéficier de nos services (cf. tableau « Présence de l'équipe éducative »).

La nécessité de s'adapter aux mutations sociétales et la rapidité d'évolution de la jeunesse nous a obligé à interroger nos pratiques professionnelles. Un travail s'est alors engagé avec le Comité Social et Economique de l'ADPJ 52 pour rénover notre organisation de travail avec pour objectif **d'adapter notre présence en cohérence avec les rythmes des adolescents et des jeunes adultes pour répondre au mieux à leurs besoins.**

Les temps de présence des éducateurs ont été adaptés à la réalité des temps d'occupation et de vie des résidents. En effet, les périodes de vacances scolaires et la période estivale, surtout août, sont relativement désertées par les institutions traditionnelles. Depuis plusieurs années, nos observations relevées dans nos diagnostics de territoire indiquent la nécessité d'intensifier nos temps de présence sociale et de proposer des actions aux résidents, qui restent sur le territoire quelle que soit la période de l'année.

L'activité de l'ADPJ 52 suit les règles de l'annualisation du temps de travail et se répartit sur deux périodes distinctes, qui sont particulièrement liées à la météo, indicateur incontournable dans nos pratiques :

Une période haute d'avril à septembre, où il devient possible d'accentuer :

- Nos temps de présence sociale/travail de rue, avec une présence journalière jusqu'à 20h et jusqu'à 22h, notamment lors d'évènements spécifiques proposés par les Villes ou les Associations partenaires, y compris les week-ends.
- Les actions sociales collectives tels que les chantiers éducatifs jeunes bénévoles, les séjours éducatifs et l'accueil de groupes.

Une période basse qui se situe d'octobre à mars, où les temps de présence sociale/travail de rue sont diminués du fait de la baisse de fréquentation des espaces publics. Les actions sociales collectives sont également ralenties à cette période, ainsi que les séjours éducatifs et les accueils de groupes.

Ce tout en restant réactifs face aux sollicitations d'accompagnement psycho-socioéducatif en individuel, axe prioritaire de notre intervention.

Cette nouvelle organisation nous a obligé à proscrire la présence des éducateurs le matin au bénéfice de temps de présence en après-midi et plus tard en soirée jusqu'à 20h, voire 22h en période haute. Ce fonctionnement est également plus adapté aux habitudes de vie du public que nous accompagnons qui ne sont pas dans une demande de rdv le matin.

Cette organisation du travail a été présentée à l'ensemble des salariés début décembre 2020 et entre en application à compter du 1^{er} janvier 2021.

« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre » – Albert EINSTEIN

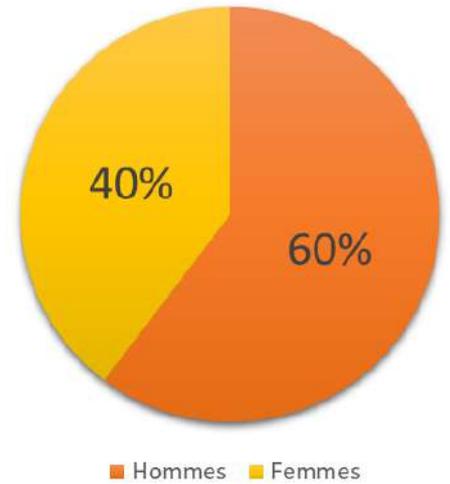
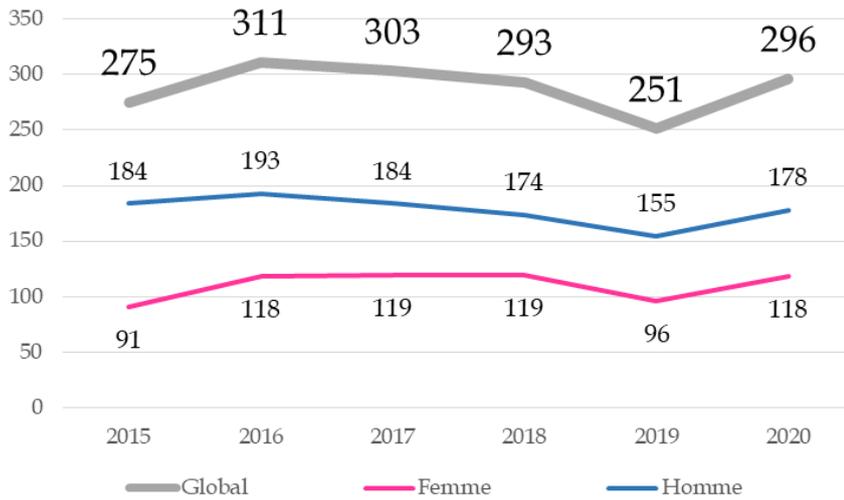
Céline TISSERAND,
Directrice de l'ADPJ 52

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

EVALUATION GLOBALE

JEUNES

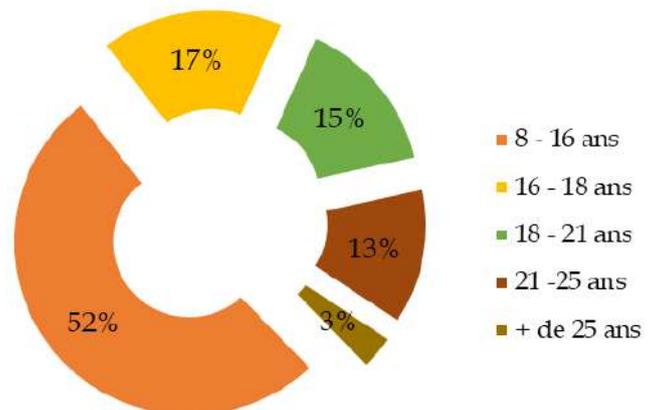
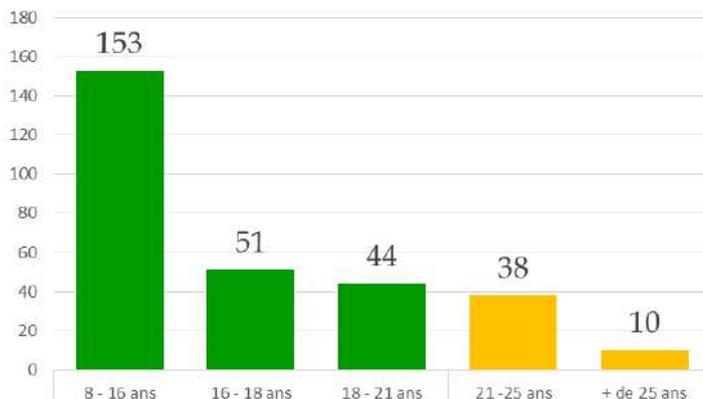
296 jeunes accompagnés individuellement



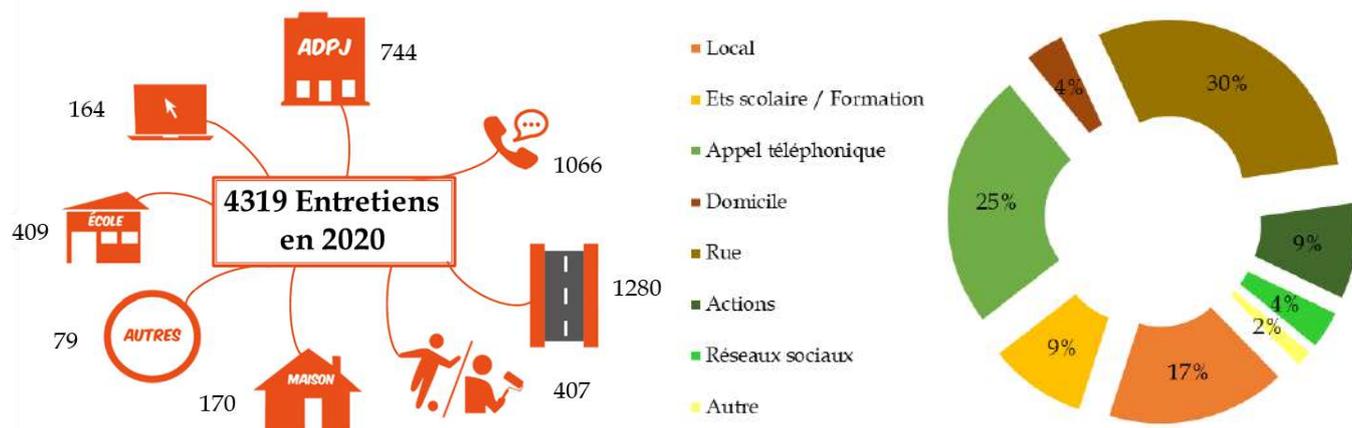
Tranches d'âges

84% des jeunes accueillis en individuel ont moins de 21 ans, conformément à notre mission qui entre dans le champ de la Protection de l'Enfance.

Les jeunes mineurs représentent 69% des accompagnements éducatifs contre 31% de jeunes majeurs.



4319 entretiens individuels jeunes réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

L'accompagnement éducatif et social en Prévention Spécialisée consiste avant tout à amener les jeunes marginalisés ou en voie de le devenir, vers les structures de droit commun. Pour ce faire, nous avons créé, depuis de nombreuses années, un partenariat le plus élargi possible avec les différentes structures existantes sur nos territoires d'intervention. Nous comptabilisons ce travail qui constitue une grande partie de l'activité d'accompagnement individuel.



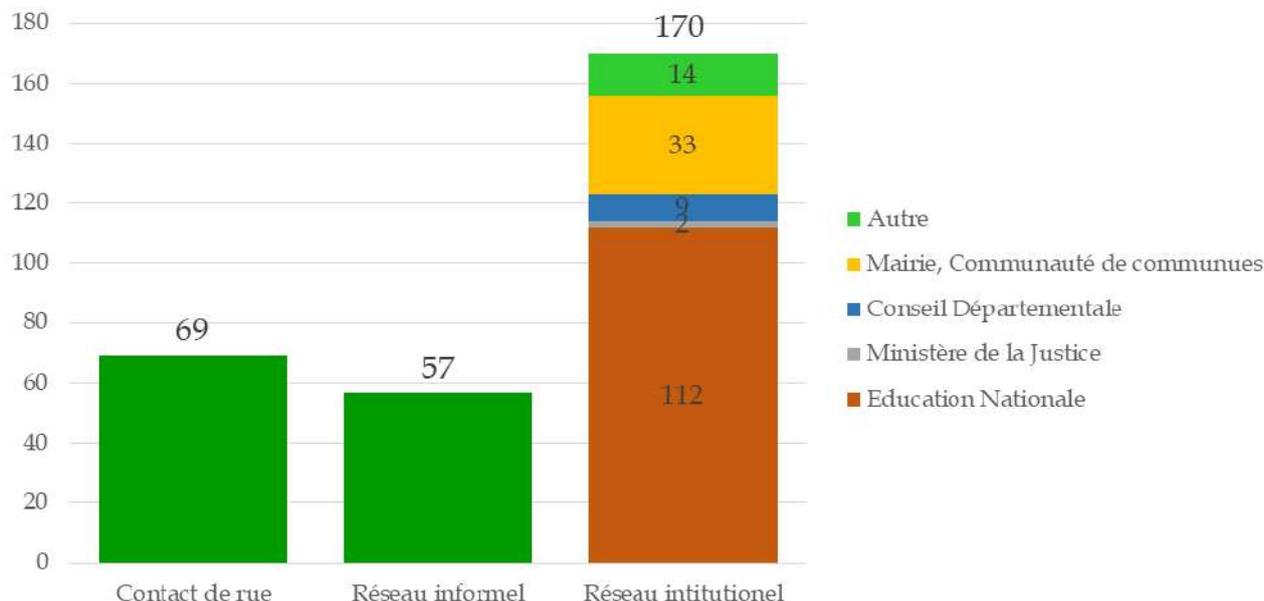
23% de nos accompagnements se font en direction de la scolarité/formation, et ce pour 92% des jeunes accueillis pour prévenir le décrochage scolaire, un des axes prioritaires de notre action.

Le travail avec les familles représente 24% de notre travail avec l'environnement du jeune. Pour ces jeunes souvent en manque de repère familial, nous travaillons sur les relations parents/enfants. Ainsi, pour 75% des jeunes accueillis, nous avons engagé un travail en lien avec la famille.

Origine du premier contact

Le travail partenarial est opérant puisque l'on constate que 58% des jeunes sont orientés par le réseau institutionnel.

23% des jeunes sont rencontrés dans le cadre de notre travail de rue / présence sociale qui comprend également les réseaux sociaux.

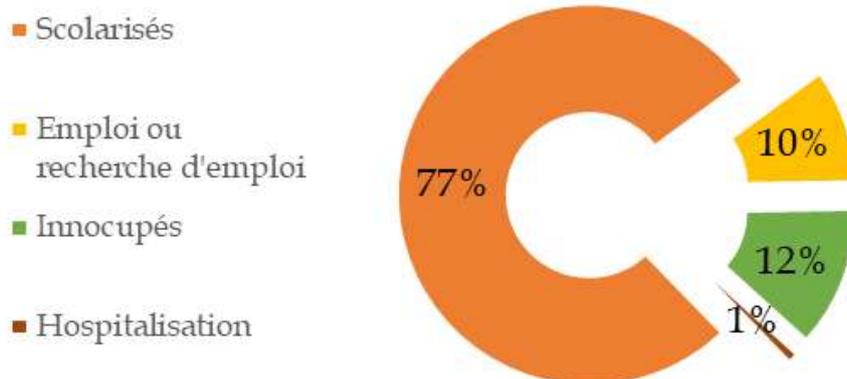


Occupation des jeunes

77% des jeunes accompagnés sont scolarisés, en formation ou en apprentissage.

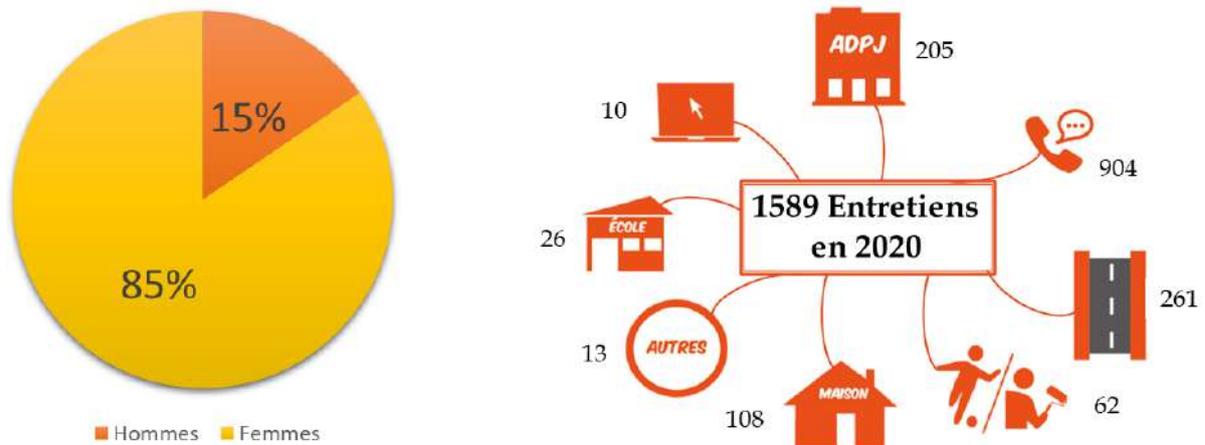
13% sont inoccupés et ne sont dans aucune démarche de recherche d'emploi. Ces jeunes en « errance sociale », souvent très marginalisés se projettent difficilement. Pour les éducateurs de l'ADPJ, il s'agit de définir avec eux leurs compétences et lever les freins, souvent liés à un manque d'estime de soi.

Pour ce faire, nous disposons d'un outil qu'est le Chantier Educatif Jeunes Bénévoles mené avec nos partenaires comme le CCHM et les bases nautiques, le CIN, les banques alimentaires, et des associations de rénovation du patrimoine. Ce chantier permet aux éducateurs d'observer les comportements des jeunes durant cette approche au travail avec ses règles, ses contraintes et une souplesse quant à l'assimilation des consignes et au rythme de travail. Les observations permettront une orientation vers le partenaire adapté pour la prise en charge du jeune dans son projet professionnel ou plus largement son projet de vie.

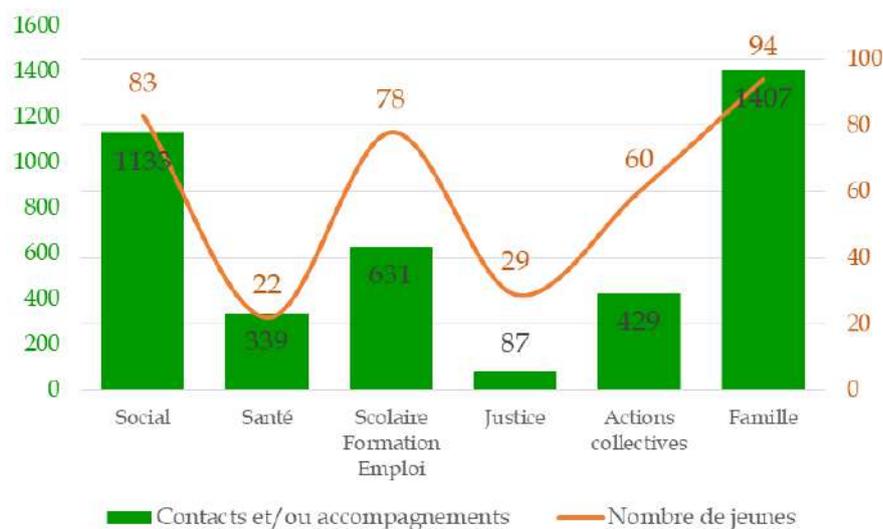


AIDE À LA PARENTALITÉ

Nous avons accompagné **97 parents** concernés par un jeune en difficulté au cours de **1 589 entretiens individuels**.



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



La demande première des parents concerne l'aide à la parentalité. Ils nous sollicitent car ils ne savent plus comment faire avec leurs ados. Nous tentons alors de les repositionner dans leur place de parents et les aidons à reprendre confiance en leur capacité éducative. Il est alors possible de préciser et de situer la place et le rôle de chacun, et ainsi, fixer certaines limites. Nous leur apportons également un éclairage quant à la posture à adopter face aux comportements de leurs enfants.

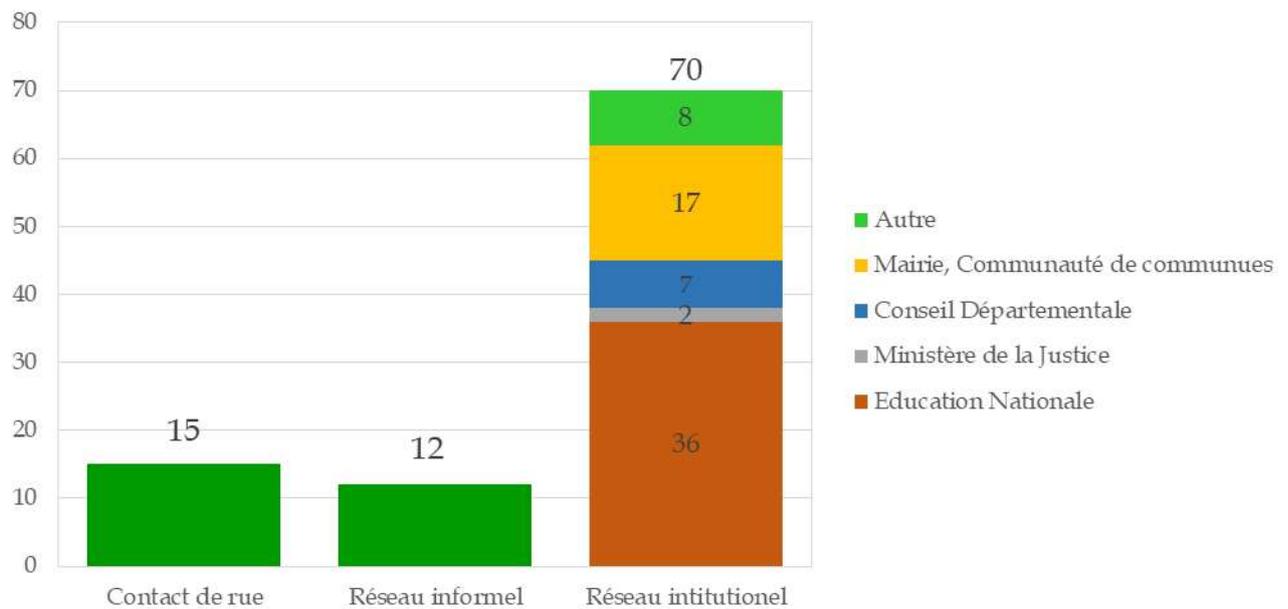
Pour mener à bien ce travail, nous utilisons plusieurs outils comme des ateliers d'expression où il s'agit de restaurer l'estime de soi.

En effet, les salariées sont tous formés à l'approche par le développement des compétences psychosociales et plus spécifiquement autour de l'estime de soi et l'approche centrée solution.

Grâce à ses multiples compétences, nous pouvons offrir un accompagnement global et intervenir sur l'ensemble de la cellule familiale.

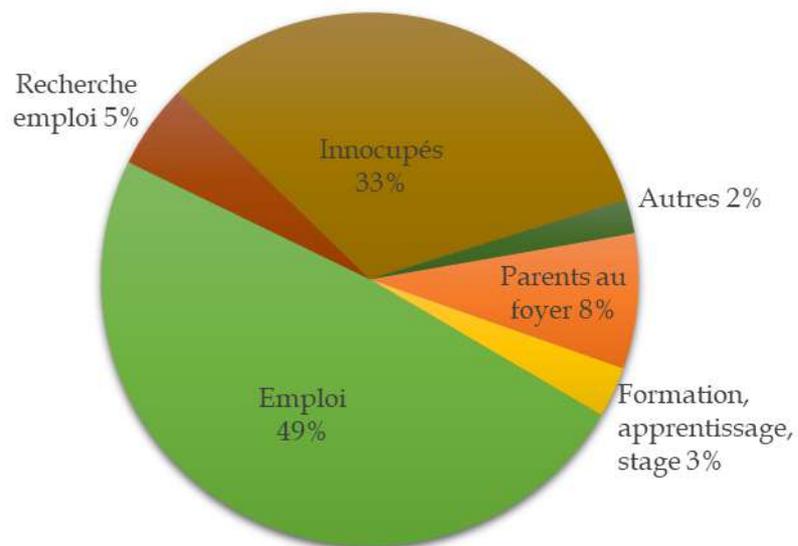
Nous proposons également aux parents de les accompagner sur des actions menées par nos partenaires, soit dans le cadre des conférences du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), soit lors de ciné/débat, sorties en famille, etc.

Origine du premier contact



La majorité des parents nous sont orientés par le réseau partenarial, néanmoins, 28% des parents font appel à nous directement.

Occupation des parents



ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

EVALUATION GLOBALE

L'action sociale collective

En 2020, 71 actions collectives ont été menées au bénéfice de 961 participants. Ces actions collectives représentent 261 demi-journées pour 184 jeunes différents, 15 parents et 13 partenaires. Lors de ces actions, nous sommes soit porteur du projet, soit partenaire d'autres structures. Les actions collectives ont largement été impactées par la crise sanitaire puisque cela représente une baisse de 52% de participants et 64% de demi-journées de moins que l'an dernier.

L'action sociale collective est un outil propice au renforcement de la relation individuelle. Durant les actions collectives, les éducateurs peuvent observer les comportements des jeunes et ainsi reprendre avec le jeune en individuel.

En outre, le rajeunissement de notre public nous oblige à innover nos techniques d'approches et les actions de types sportives, sont appréciées des plus jeunes. Cela permet une phase d'observation des comportements en groupe, du savoir vivre ensemble qui passe par le respect de ses pairs et de l'adulte référent.

Même si cela représente une minorité de nos publics, certains jeunes ne sont rencontrés que lors des actions collectives. Nous leur expliquons alors le travail mené par l'ADPJ et les informons que s'ils le souhaitent, ils peuvent venir nous rencontrer. Par ailleurs, durant leur participation à ces actions collectives, les jeunes ne sont pas livrés à eux-mêmes sur les quartiers et donc moins tentés par des conduites déviantes.

Les objectifs que nous proposons sont toujours les mêmes, à savoir :

- Sortir de son isolement, rompre avec son immobilisme réel et virtuel.
- Acquérir de la confiance en soi via la réalisation d'actions concrètes.
- Mettre en pratique une solidarité de groupe.
- Réfléchir à sa place dans le quartier, sa famille, la société.
- Construire son projet de vie.

Le tableau présenté ci-après répertorie les actions collectives que nous avons pu réaliser ou auxquelles nous avons participé, sur l'année 2020.

La classification que nous proposons est organisationnelle et identifie plus précisément les thématiques générales des actions mises en place.

Sur le plan méthodologique, nous nous efforçons de mobiliser les partenaires les plus adaptés aux objectifs fixés.

Chaque action fait l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'impact d'un point de vue collectif et également individuel et quand cela est possible, un bilan avec les partenaires associés est réalisé. Ce travail permet de vérifier l'atteinte des objectifs initiaux et de vérifier l'opportunité de poursuivre ou non l'action, de l'améliorer ou encore d'en confier l'organisation à d'autres partenaires.

ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES EVALUATION GLOBALE

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Groupes Ados		ACTIVITES SUPPORTS AU MAINTIEN DE LA COHESION SOCIALE						
LGS	Soirées Groupe Ados	Langres	ADPJ 52		13 6 3 1	10 à 16 ans 16 à 18 ans 18 à 21 ans 21 à 25 ans	Tout au long de l'année	18 soirées dont 5 en visio pour s'adapter à la situation sanitaire
CHT	Soirées Ados	Chamont	ADPJ 52		10	10 à 16 ans	21.02.2020 13.08.2020 28.08.2020 02.10.2020 27.10.2020	5 soirées

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Activités Sportives		ACTIVITES SUPPORTS - PRESENCE SOCIALE						
LGS	« Elles bougent » o 27.07.2020 : Vélo électrique + canoë à Villegusien o 29.07.2020 : visite de Chateavillain le matin et golf à arc en barrois l'après-midi	Langres	CDSMR 52	ADPJ 52, Ville de Langres et ses services COL	10	10 à 16 ans	Tout au long de l'année	2 journées
CHT	Chaumont bouge pour eux	Chaumont	OMS Ville de Chaumont Association Runners 52	ADPJ 52	4 1	10 à 16 ans 18 à 25 ans	01.05.2020	1 demi-journée
CHT	Activ'été	Chaumont	MJC	ADPJ 52	1	10 à 16 ans	08.07.2020 10.07.2020	2 demi-journées
CHY	Randonnée au lac de la Liez	Lac de la Liez	ADPJ 52		3	10 à 16 ans	08.07.2020	1 demi-journée

CHY	Randonnée au lac de Villegusien	Lac de Villegusien	ADPJ 52		4	10 à 16 ans	10.07.2020	1 demi-journée
CHT	Randonnées	Chaumont	ADPJ 52		5	18 à 25 ans	08.08.2020 14.08.2020	1 demi-journée
CHT	Randonnée et baignade au Lac du Der	Lac du Der	ADPJ 52		3	18 à 25 ans	11.08.2020	1 journée
CHT	Sortie VTT/Canoë	Chaumont	Anim2rue	ADPJ 52	3	18 à 25 ans	26.08.2020	1 demi-journée
CHT	Sortie Canoë	Chaumont	Anim2rue	ADPJ 52	5	10 à 16 ans	27.08.2020	1 demi-journée
CHT	Sortie Randonnée/Canoë	Chaumont	Anim2rue	ADPJ 52	3	18 à 25 ans	28.08.2020	1 journée

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Mini-séjour « J'pars pas »		ACTIVITES SUPPORTS VISANT UNE RUPTURE AVEC LE MILIEU ENVIRONNANT						
CHT	Journée à Nigloland	Doulaincourt	ADPJ 52		9 1 2	10 à 16 ans 16 à 18 ans 18 à 25 ans	29.07.2020	1 journée
CHT	Mini-séjour au lac du Der	Lac du Der	ADPJ 52		10 1	10 à 16 ans 16 à 18 ans	Du 20.08.2020 au 22.08.2020	3 journées

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Ateliers d'expression		SOUTIEN PROJETS DE JEUNES						
CHT	Atelier Sophrologie	Chaumont Langres Chalindrey	ADPJ 52		1 17	18 à 25 ans Parents	Tout au long de l'année	11 demi-journées
CHT	Atelier Bois	Chaumont	ADPJ 52	Point Commun	8	10 à 16 ans	Du 01.2020 à 10.2020	14 séances
CHT	Atelier du Goût	Chaumont	ADPJ	PJJ	5 2	10 à 16 ans 16 à 18 ans	15.01.2020 18.02.2020	1 demi-journée 1 journée

LGS	Atelier du Goût Parents	Langres	ADPJ 52		6	Parents	28.01.2020	1 demi-journée
LGS	Atelier cuisine	Langres	M2K GEM ADPJ 52		3 28	18 à 25 ans Parents	13.02.2020 12.03.2020	2 demi-journées
CHT	Atelier Estime de Soi Parents	Chaumont	ADPJ 52		3	Parents	18.02.2020 26.02.2020	2 séances
CHT	Atelier Estime de Soi / sophrologie	Chaumont	ADPJ 52		5	10 à 16 ans	18.02.2020 13.03.2020	2 séances
CHT	Court-Métrage o 3 séances o Du 06 au 08.07.2020 : Stage « chant » et découverte de la nature/activités manuelles à Faverolles	Chaumont	Ligue de l'Enseignement 52	Château de Faverolles ADPJ 52	8	10 à 16 ans	24.02.2020 25.02.2020 26.02.2020 06.07.2020 07.07.2020 08.07.2020	2 demi-journées 4 journées
LGS CHY	Atelier du Goût Parents	Chalindrey	ADPJ 52	EAJ Ville de Chalindrey	9 2 6	10 à 16 ans 16 à 18 ans Parents	25.02.2020 26.02.2020	2 journées
CHY	Présentation projet harcèlement	Chaumont	ADPJ 52		3	10 à 16 ans	29.02.2020	1 journée
CHT	Café parents	Chaumont	ADPJ 52	CIO	4	Parents	03.03.2020 19.05.2020 09.06.2020 30.06.2020 16.12.2020	5 demi-journées dont 4 en visio pour s'adapter à la situation sanitaire
CHT	Atelier Estime de Soi / Amour et sexualité	Chaumont	ADPJ 52		4	10 à 16 ans	24.07.2020 31.07.2020	2 soirées
LGS CHY	Réalisation d'un repas sain sur le thème des fruits et légumes + préparation d'un pique-nique sain en famille	Langres et Villegusien	ADPJ 52		7	Familles	28.07.2020 05.08.2020	1 journée 1 demi-journée
CHT	Atelier Estime de Soi	Chaumont	ADPJ 52		6	18 à 25 ans	19.09.2020 03.10.2020	2 séances
LGS	Atelier avec un diététicien et échange de pratiques pour les animateurs/éducateurs + Atelier cuisine	Langres	M2K	ADPJ 52	2 18	18 à 25 ans + 25 ans	24.09.2020	1 journée
LGS	Action « Sécurité Routière »	Langres	EPIDE		3	18 à 25 ans	01.10.2020	1 demi-journée
LGS	Ciné Justice o Jusqu'à la garde	Langres	Autour de la Terre	Mission Locale, EPIDE, TGI, CDAD, ADPJ 52	2	10 à 16 ans	15.10.2020	1 demi-journée

CHT	Ciné Justice o Jusqu'à la garde	Chaumont	Autour de la Terre	MJC	2 1	18 à 25 ans Parents	08.10.2020	1 demi-journée
CHT	Pause-Café jeunes	Chaumont	ADPJ 52		4	18 à 25 ans	24.10.2020	1 demi-journée
JVL	Atelier Chimie	Joinville	PRE	ADPJ 52	9	10 à 16 ans	18.11.2020 02.12.2020 16.12.2020	3 demi-journées
CHT	Atelier Bois Familles	Chaumont	ADPJ 52	Point Commun	3	Familles	05.12.2020	1 demi-journée
CHT	Après-midi jeux	Chaumont	ADPJ 52		4 4	10 à 16 ans 18 à 25 ans	29.12.2020 30.12.2020	2 demi-journées

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Chantiers Educatifs / Chantiers Participatifs		DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL						
CHT	Château du Corgebin	Chaumont	ADPJ 52	Association du Château du Corgebin Mission Locale Résidence Sociale Jeunes La Passerelle	1 6	10 à 16 ans 18 à 25 ans	Tout au long de l'année	7 demi-journées
CHY	Rangement base nautique	Villegusien	ADPJ 52	Association La Montagne	2	18 à 25 ans	02.03.2020 13.03.2020	2 demi-journées
LGS CHT	Aménagement base nautique Journée Récompense Rangement base nautique	Lac de la Liez	ADPJ 52	CCHM RSJ Mission Locale La Passerelle PHILL	1 14	16 à 18 ans 18 à 25 ans	29.05.2020 24.06.2020 06.11.2020 12.11.2020	3 journées 1 demi-journée
CHT	Installation des tentes et du tipi Nettoyage des extérieurs de la base nautique Journée Récompense Rangement base nautique	Braucourt	ADPJ 52	CCHM Mission Locale	5 7	16 à 18 ans 18 à 25 ans	17.06.2020 18.06.2020 01.07.2020 10.10.2020 21.11.2020	4 journées

CHT CHY LGS	Fort de Peigney	Peigney	Association du Fort de Peigney	Ville de Langres, ADPJ 52	8 3	10 à 16 ans 18 à 25 ans	09.07.2020 16.07.2020 Du 20.07.2020 au 24.07.2020 27.07.2020	8 journées
LGS CHY	C'est mon patrimoine + restitution	Langres	Ville de Langres	Initiales Ministère de la Culture Ville de Langres Cget	8 1	10 à 16 ans 18 à 25 ans	Du 20.07.2020 au 24.07.2020 18.09.2020	5 journées 1 demi-journée
CHT	Secours Populaire	Luzy	ADPJ 52	Secours Populaire	4 2	10 à 16 ans 18 à 25 ans	Du 03.08.2020 au 07.08.2020 Du 08.09.2020 au 10.09.2020	8 journées
CHT	Secours Populaire	Chaumont	ADPJ 52	Secours Populaire	6	10 à 16 ans	05.08.2020 06.08.2020 07.08.2020	3 journées
LGS	Secours Populaire	Langres	ADPJ 52	Secours Populaire	2	10 à 16 ans	10.08.2020 11.08.2020	2 demi-journées
LGS	COL	Langres	ADPJ 52	COL	6	10 à 16 ans	Du 17.08.2020 au 21.08.2020	3 journées 2 demi-journées
CHY	Centre d'Initiation à la Nature	Villemoron	ADPJ 52	CIN	3	10 à 16 ans	20.10.2020	1 journée
LGS CHT	Centre d'Initiation à la Nature	Brennes	ADPJ 52	CIN	4 5	10 à 16 ans 18 à 25 ans	22.10.2020 04.11.2020	2 journées
CHY	Centre d'Initiation à la Nature	Auberive	ADPJ 52	CIN	3	18 à 25 ans	25.11.2020	1 journée

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Présence sociale		DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL						
CHT	Pétanque	Chaumont	ADPJ 52	France terre d'Asile, CAO, CPH, la Passerelle, Point commun	34	Jeunes Familles Partenaires	11.08.2020 13.08.2020 19.08.2020	3 demi-journées

LGS	Forum des Associations	Langres	Pays de Langres, Ville de Langres	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	4 10 20	Jeunes Familles Partenaires	05.09.2020	1 journée
CHT	Forum des Associations	Chaumont	Ville de Chaumont Agglo	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	15	Partenaires	12.09.2020	1 journée
LGS	Ensemble pour un Quartier neuf	Langres	ADPJ 52	M2K EPIDE Hamaris CADA PHILL Ville de Langres et ses Services Grand Langres McDonald's	36	Jeunes Familles Partenaires	23.09.2020	1 demi-journée
LGS	Fête de la Jeunesse	Rolampont	FDFR 52	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	35 10	Jeunes Partenaires	26.09.2020	1 journée
CHY	Journée « Pôle Emploi »	Langres	Pôle Emploi Langres	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	1	Jeune	30.11.2020	1 journée

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Interventions en milieu scolaire		PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE						
CHT	Bien vivre ensemble	Lycée du Paysage et de l'Horticulture Fayl-Billot	Lycée du Paysage et de l'Horticulture Fayl-Billot ADPJ 52	Education Nationale	18	11 à 16 ans	14.01.2020 14.02.2020 09.03.2020	3 demi-journées

CHT	Prévention de l'utilisation des écrans	Collège Camille Flammarion Montigny-le-roi	Collège Camille Flammarion Montigny-le-roi ADPJ 52	Education Nationale	175	11 à 16 ans	14.09.2020 21.09.2020 28.09.2020 12.10.2020	2 journées 2 demi-journées
CHT	Cellule Ecoute	Lycée de Choignes	Lycée de Choignes ADPJ 52	Education Nationale	6	16 à 18 ans	De 11.2020 à 12.2020	3 séances
CHT	Discrimination	Lycée de Choignes	Lycée de Choignes ADPJ 52	Education Nationale	27 65	11 à 16 ans 16 à 25 ans	De 11.2020 à 12.2020	4 demi-journées
JVL	Compétences Psychosociales	Collège Joseph Cressot Joinville	Collège Joseph Cressot ADPJ 52	Education Nationale	12	11 à 16 ans	De 11.2020 à 12.2020	5 séances
JVL	Compétences Psychosociales	Lycée Philippe Lebon Joinville	Lycée Philippe Lebon ADPJ 52	Education Nationale	6	16 à 18 ans	De 11.2020 à 12.2020	5 séances
JVL	Présence à l'internat	Lycée Philippe Lebon Joinville	Lycée Philippe Lebon ADPJ 52	Education Nationale	12 30	11 à 16 ans 16 à 18 ans	De 11.2020 à 12.2020	6 séances
JVL	Présence au Conseil des Délégués	Lycée Philippe Lebon Joinville	Lycée Philippe Lebon ADPJ 52	Education Nationale			De 11.2020 à 12.2020	1 séance
CHT	Respect et communication auprès des délégués de classe	Lycée de Choignes	Lycée de Choignes ADPJ 52	Education Nationale	60	14 à 21 ans	01.12.2020	1 journée
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège Camille Saint Saëns	ADPJ 52	Education Nationale	3	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège Louise Michel	ADPJ 52	Education Nationale	2	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège Amiral Denis Decrès, Chateavillain	ADPJ 52	Education Nationale	1	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	

JVL	Mesures de responsabilisation	Collège Joseph Cressot	ADPJ 52	Education Nationale	3	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHY	Mesures de responsabilisation	Collège Henri Vincenot	ADPJ 52	Education Nationale	1	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
LGS	Mesures de responsabilisation	Collège Les Franchises	ADPJ 52	Education Nationale	1	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

Journées d'information		PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE						
CHT	Présentation missions ADPJ	Mission Locale de Chaumont	Mission Locale ADPJ 52		12	18 à 25 ans	15.09.2020	1 demi-journée
CHT	Forum Mission Locale	Chaumont	Mission Locale Chaumont	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	6	Jeunes	23.09.2020	1 journée

EVALUATION PAR TERRITOIRE

Langres page 22

Chaumont page 35

Chalindrey page 49

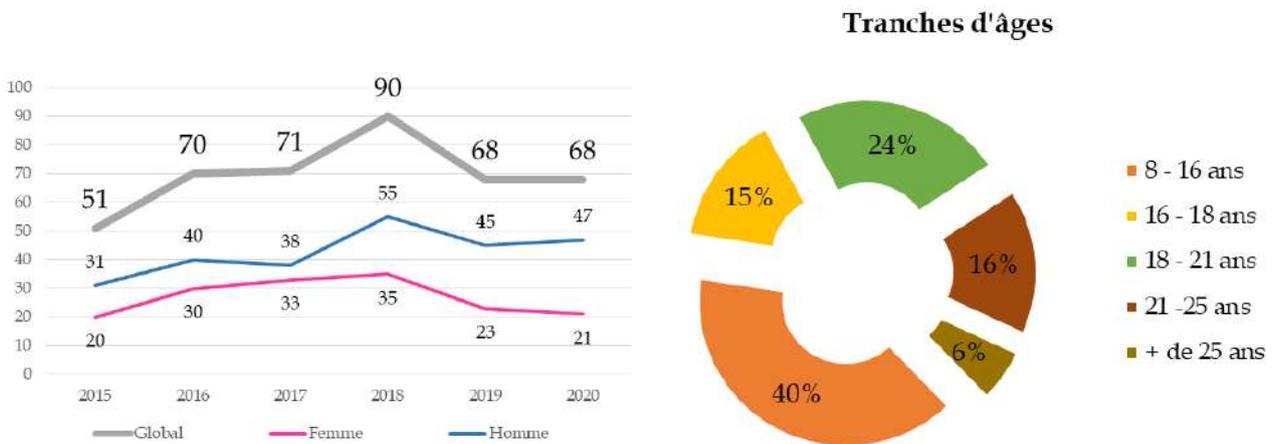
**Le territoire du Nord 52
(Saint-Dizier/Joinville/Wassy)** page 58

**Projet repérer et mobiliser les publics
« Invisibles » sur les territoires de
Saint-Dizier, Joinville et Wassy** page 61

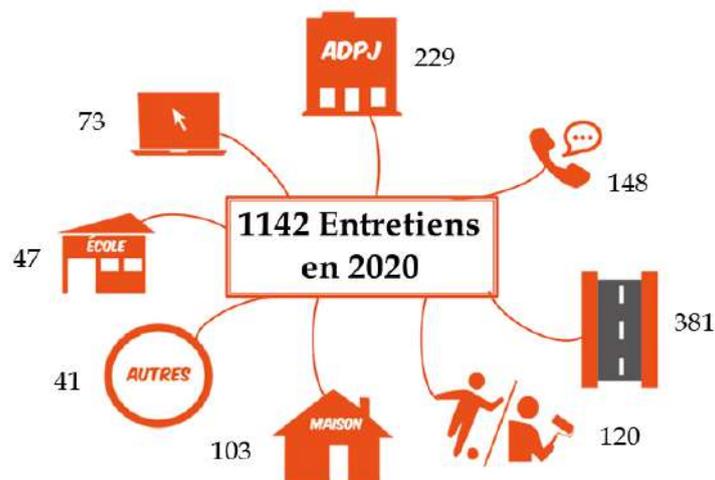
LE TERRITOIRE DE LANGRES

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

JEUNES



1 142 entretiens individuels réalisés

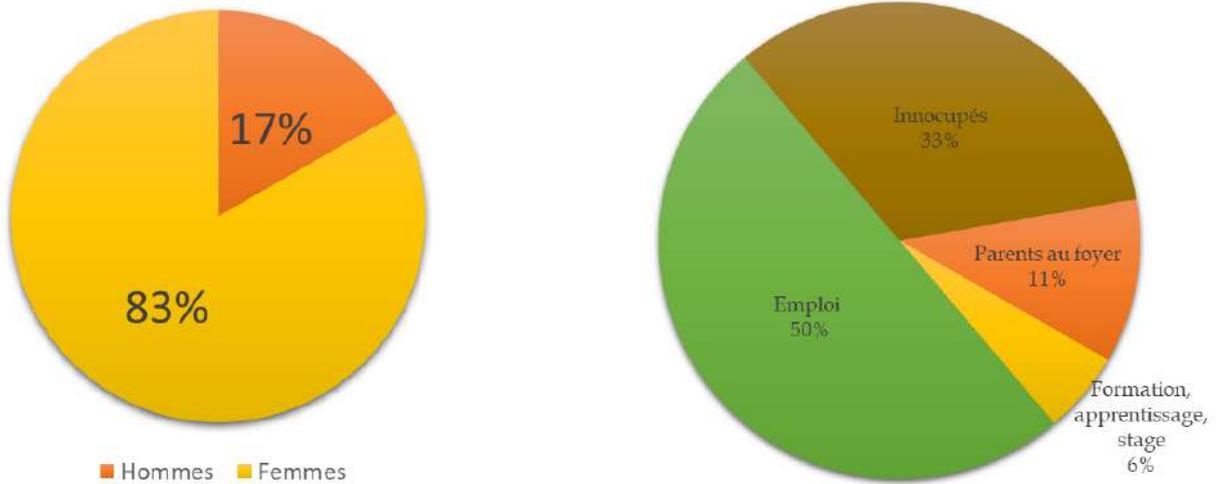


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

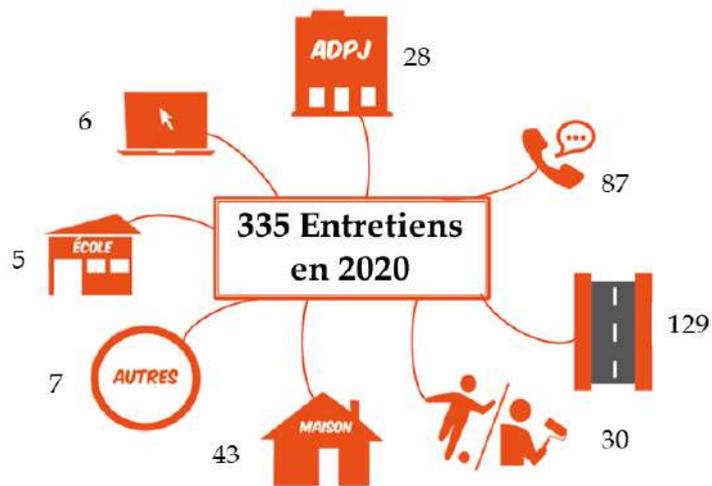


AIDE À LA PARENTALITÉ

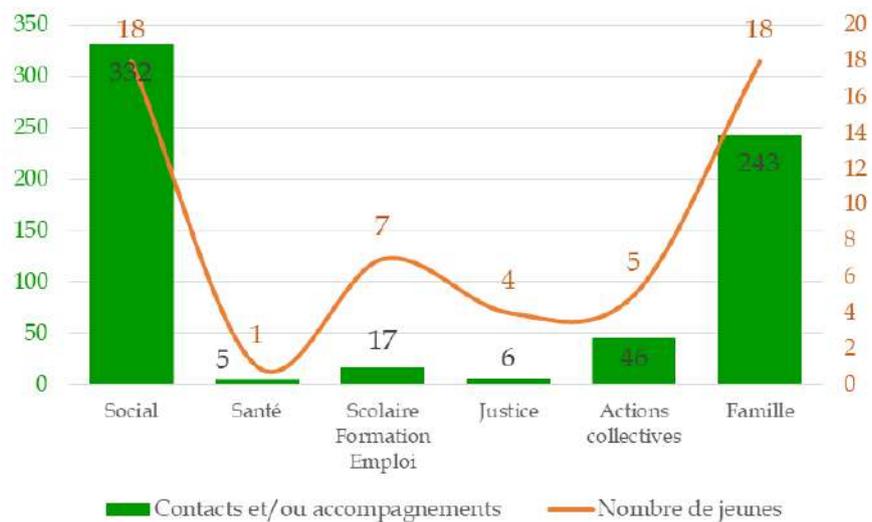
18 parents ont été accompagnés individuellement



335 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE LANGRES

Observations faites sur les territoires investis

- Augmentation du nombre de jeunes qui présentent des signes de dépression liés à l'isolement du 1^{er} confinement et accentués par les suivants.
- Le 1^{er} confinement est venu bousculer les habitudes familiales et révéler des tensions dans certaines familles, ou au contraire, créer une solidarité dans d'autres familles, face à cet inconnu, ce virus qui terrorise. En fonction des situations, les éducateurs sont restés disponibles et sont revenus sur le terrain, dès avril 2020, en proposant aux jeunes et familles qui le souhaitent de profiter de « temps de répit ». Cette proposition a été vécue comme une opportunité pour tous pour échanger avec l'éducateur sur ce qui rend cette situation de crise sanitaire si difficile à vivre, chacun à son niveau.
- Plusieurs personnes sont présentes au pied des immeubles durant le confinement d'avril à mai, et ce, jusque tard en soirée.
- Cette année, peu d'actes de dégradations sur les biens nous remarquons tout de même un phénomène nouveau avec la création et utilisation par des jeunes de bombes artisanales à base d'acide (vendu en magasin). Ils utilisent aussi, de temps en temps, des feux d'artifices de gros calibre, et une fois jets d'artifices sur les pompiers et force de l'ordre.
- Toujours autant de squats dans les cages d'escaliers surtout le soir, avec certains lieux bien identifiés. Les habitants du quartier se plaignent encore des nuisances (consommation alcool, cannabis, dégradations des parties communes, non-respect des lieux, etc.). Ce constat nous conduit à aménager les temps d'intervention des éducateurs de rue afin d'assurer une présence à des horaires adaptés et sur les espaces investis par les jeunes et les parents et proposer des actions en famille si nécessaire (pétanque, badminton, foot, etc.).
- Augmentation des incivilités au regard des déchets déposés sauvagement sur le quartier.
- Comportements violents par rapport à la sexualité, notamment par rapport à l'homosexualité.
- Violences physiques entre jeunes (harcèlement, bagarres). Les jeunes regardent des vidéos violentes et ils reproduisent ce qu'ils ont vu sur d'autres jeunes notamment dans les établissements scolaires.
- Ouverture du « Snack de la Citadelle » en septembre. Les jeunes s'y retrouvent tous les jours. Lieu très investi par les habitants du quartier. Pendant les périodes de confinement fermeture des restaurants, les jeunes y vont pour prendre à emporter et se regroupent devant, y compris le jour de fermeture.
- Sollicitations des jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent devenir acteurs de leurs projets. Ils ne partent pas en vacances et sont désireux de porter des projets autour du sport, de la culture, de chantiers jeunes bénévoles, ou de séjours sur toutes les périodes de vacances scolaires. Afin d'accompagner ces jeunes dans la réalisation de leurs projets sur les périodes de vacances, l'ADPJ 52 reste ouverte toute l'année sur des temps adaptés au public jeunes, avec une présence en soirée jusqu'à 20h ou 22h, et le samedi durant la période printemps-été.

- Les résidents, jeunes et adultes, font preuve d'envies et sont capables de se fédérer pour réfléchir et mener à bien un projet commun et ouvert à tous. Cette année avec la COVID 19 nous n'avons pas pu réaliser de projet.
- Nécessité de poursuivre le développement de notre travail en présence sociale sur les réseaux sociaux que nous menons depuis 2010, avec une reconnaissance de cette action par l'Etat via notre inscription au Dispositif « Promeneurs du Net », porté par la CAF. Les réseaux sociaux nous permettent de rester en contact avec des jeunes que nous ne rencontrons pas ou peu en travail de rue. Notre présence sur les réseaux sociaux permet une vigilance quant aux publications des jeunes et des parents, souvent sources de conflits. La crise sanitaire a considérablement modifié nos temps de présence sur les réseaux sociaux puisque chaque éducateur a consacré, en moyenne, 1h/jour sur les différents réseaux sociaux de l'ADPJ 52 pour répondre ou solliciter les jeunes et ainsi leur éviter un isolement plus important.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Partenariat multiple et opérant• Infrastructures et espaces de détente et de convivialité• Soutien de la Ville de Langres• Soutien matériel des services municipaux• Offres diverses d'activités associatives et municipales• Moyens de transports existants• Partenaires favorables à l'implication des habitants dans la mise en œuvre d'actions sur le quartier -PS capacité à mobiliser le public - « Pouvoir d'agir » des habitants• Respect des uns envers les autres• Réseau d'accompagnement scolaire multipartenarial• Modes d'intervention PS et outils PS (ateliers, chantiers, accompagnement individuel)• Reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier• Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe PS aux besoins du territoire• Fréquentation des infrastructures du quartier par des jeunes extérieurs• ouverture d'un commerce	<ul style="list-style-type: none">• Dysfonctionnement fonction parentale, place de chacun au sein de la cellule familiale à travailler• Risque de décrochage scolaire des jeunes âgés de 12 à 16 ans• Peu de formations proposées aux jeunes• Faible Mobilité géographique et mentale• Enfermement, mésestime de soi• Difficultés des jeunes à aller vers des structures de droit commun• Zone dangereuse face aux immeubles, peu de sécurisation routière• Peu de projection professionnelle des adultes et parents accompagnés par nos services• Manque de place d'accueil pour les mineurs• Quartiers Ouches et Turenne peu investis par l'ADPJ• Dégradations dues à l'usure des infrastructures présentes sur le quartier

Axes stratégiques

- I. Prévenir le décrochage scolaire
- II. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »
- III. Travailler sur la mobilité
- IV. Prévenir la délinquance et les conduites à risque

Actions d'amélioration

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N°1 : Participation à la prévention du décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer en amont les jeunes en décrochage scolaire.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.
- Se faire connaître auprès des différents établissements scolaires.
- Participer au groupe de prévention du décrochage scolaire dans les collèges.

Résultats attendus :

- Orienter des jeunes vers le Service Politique de la Ville de Langres (PRE) qui porte le Réseau d'Accompagnement Scolaire, notamment pour la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB)
- Accompagner 5 jeunes qui sont en risque de décrochage scolaire.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèges.

Résultats obtenus :

- La crise sanitaire n'a pas permis des rencontres régulières avec les COP, néanmoins, nous avons pu accompagner individuellement 4 jeunes.
- Accompagnement de 5 jeunes en risque de décrochage scolaire et 14 jeunes accompagnés dans leur scolarité de façon régulière surtout lors du 1^{er} confinement soit par téléphone ou par visio au début, puis à partir d'avril, soit en extérieur ou à l'antenne avec respect des gestes barrières (aide aux devoirs, organisation, recherche de stages, formations, lien familles/écoles, etc.).
- L'ADPJ a proposé 16 séances d'accompagnement scolaire, le mercredi de 13h30 à 15h30, dans nos locaux. Au total, 9 jeunes participants.
- Le contexte sanitaire ainsi que les confinements successifs n'ont pas permis d'orienter des jeunes au PRE pour la préparation au brevet des collèges.

Perspectives :

- Au vu de la forte demande, maintenir les créneaux horaires pour l'aide aux devoirs.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèges en mettant en relation les familles et l'établissement scolaire.
- Orienter des jeunes vers le Service Politique de la Ville de Langres qui porte le Réseau d'Accompagnement Scolaire, notamment pour la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB)
- Formaliser des rencontres régulières avec les COP.
- Intégrer les Groupes de Prévention au Décrochage Scolaire (GPDS), sur invitation des chefs d'établissements.

Action N°2 : Mise en place des mesures de responsabilisation

Objectifs :

- Présenter aux établissements scolaires notre capacité à prendre en charge les mesures de responsabilisation.
- Créer un lien entre l'établissement, le jeune et la famille.
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Apporter un soutien aux jeunes et à sa famille dans le but de remotiver le jeune dans sa scolarité.

Résultats attendus :

- Avoir, au minimum, 2 mesures de responsabilisation par collège.
- 3 rencontres avec les familles, par mesure.
- 50% des jeunes et des parents rencontrés dans le cadre des mesures bénéficieront d'un accompagnement éducatif et social.

Résultats obtenus :

- Signature de la convention avec tous les établissements scolaires publics de Langres.
- Mise en place de quatre mesures de responsabilisation avec le Lycée Diderot pour deux élèves de terminale et avec le collège des Franchises, un élève de 3^{ème} et une élève de 6^{ème}.

Perspectives :

- Répondre aux sollicitations des établissements scolaires langrois.

II. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »

Action N°3 : Opération environnement « Ensemble pour un Quartier Neuf »

Objectifs :

- Responsabiliser les jeunes, les parents, les habitants du quartier, afin qu'ils prennent soin de leur quartier.
- Valoriser le travail de nettoyage fait par les jeunes/parents dans le cadre de cet événement.
- Enlever les débris et embellir le quartier.
- Travailler l'entraide entre jeunes et jeunes/parents.
- Mobiliser les partenaires qui œuvrent sur le quartier.
- Donner une image positive des Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Participation de 30 résidents et 5 partenaires œuvrant sur les quartiers, à chaque demi-journée de nettoyage.
- 3 demi-journées de ramassage par an.
- Ramassage des déchets sur l'ensemble des quartiers Langrois jusqu'aux abords du centre-ville.
- Partage d'un goûter qui rassemble tous les participants, à l'issue de chaque séance.
- Maintenir la mobilisation des partenaires impliqués.

Résultats obtenus :

- Le 23.09.2020, demi-journée de ramassage à laquelle 36 personnes ont participé. La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser d'autres demi-journées en 2020.
- 80 kg de déchets ramassés.
- Participation très active des différents partenaires malgré le désistement de certains partenaires : six partenaires sont associés à cette action. Rencontre avec l'Ambassadrice du Tri du Grand Langres pour une sensibilisation des participants au tri sélectif et une présentation de l'apport volontaire des déchets.
- L'ensemble des partenaires impliqués soutiennent ce projet, ils se mobilisent et contribuent à la mixité sociale, intergénérationnelle et au bien-vivre ensemble. Néanmoins, nous déplorons l'absence de l'EPIDE qui ne répond plus à nos sollicitations.

Contact pris avec Monsieur Maret de Dépollution 52.

Perspectives :

- Poursuite de l'action sur quatre demi-journées.
- Maintenir la mobilisation des partenaires impliqués.
- Reprendre contact avec notre partenaire économique et marchand, suite au changement de direction.
- Rencontrer l'Association Les Mains Vertes Langroises pour établir un partenariat et ainsi coordonner nos actions.

Action N°4 : Soutien à projets de jeunes et de parents

Objectifs :

- Soutenir les jeunes et les parents dans le développement de projets citoyens, dont ils sont les porteurs via le dispositif « Microprojets » initié par le Contrat de Ville de Langres.
- Rendre les jeunes et les parents acteurs de leurs projets (montage du projet, réalisation et évaluation).

- Réaliser des actions propices au maintien du lien social sur les Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Faire découvrir le dispositif « Microprojets » aux jeunes et aux parents afin qu'ils s'en saisissent pour proposer des actions aux résidents des quartiers.
- Organiser une rencontre avec la Responsable du Contrat de Ville et chaque porteur de projet afin qu'elle leur explique le dispositif et les obligations inhérentes.
- Réaliser des actions ouvertes aux résidents des Quartiers Neufs.

Résultats obtenus :

- Aucun projet n'a pu être soutenu en raison de la crise sanitaire

Perspectives :

- Accompagner un groupe de jeunes dans le montage d'un projet humanitaire à l'étranger.
- Travailler sur la mixité des groupes.
- Continuer à soutenir les projets des jeunes et des résidents.

Action N°5 : Groupes ados

Objectifs :

- Proposer aux jeunes un lieu d'accueil et d'écoute qu'ils puissent s'approprier.
- Connaître leur vision du quartier, leur place dans ce quartier et la place des autres jeunes et des habitants, leurs ambitions, leurs craintes...
- Travailler le respect de soi et des autres.
- Aborder des thématiques liées à la période de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte.

Résultats attendus :

- 22 participants sur l'année avec une moyenne de 8 jeunes par groupe ados.
- 16 groupes ados par an.
- Participation de bénévoles.
- Investissement du lieu et prise d'initiatives dans l'organisation des accueils de groupe.
- Orientation vers des structures partenaires selon les besoins.

Résultats obtenus :

- 23 participants sur l'année avec une moyenne de 6 jeunes par groupe ados afin de s'adapter aux contraintes sanitaires.
- 18 groupes ados dans l'année dont 5 en visioconférence durant les périodes de confinement et 13 en présentiels, essentiellement en extérieur.
- Participation d'une bénévole à 14 groupes ados.
- Echanges/débats autour de différentes thématiques, telles que la scolarité, les conduites à risque, la sexualité, la vie courante, etc.

Perspectives :

- Maintenir ces groupes ados sur l'année à raison d'une fois par mois pour un groupe et une fois par trimestre pour un autre groupe.

Action N° 6 « Elles Bougent »

Objectifs :

- Favoriser la mobilisation des adolescentes vers la pratique sportive
- Faciliter la participation et l'expression des adolescentes sur le territoire.
- Favoriser la collaboration entre les structures présentes sur le territoire.

Résultats attendus :

- 15 jeunes filles âgées de 12 à 17 ans issues des quartiers Langrois.
- 1 atelier de 2 heures tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires fait par les différents partenaires sur différents thèmes (bien être, environnement, sport, découverte du CADA)
- Participation à un séjour sportif en juillet.
- Projet multipartenarial.

Résultats obtenus :

- 13 jeunes filles sont présentes régulièrement sur les ateliers.

- 8 séances, tout au long de l'année.
- Participation à une semaine sportive, du 27 au 31.07.2021, 10 jeunes présentes, encadrées par un éducateur de l'ADPJ 52, une animatrice du CADA et l'Animateur du FDSMR qui porte ce projet. Le contexte ne nous a pas permis de partir en séjour.
- Evolution des comportements des adolescentes sur l'interprétation des sujets sociétaux.
- Faciliter à prendre la parole et à donner son opinion.
- 4 structures partenaires représentées.

Perspectives :

- Projet porté par la FDFR et reconduit 2021.
- Améliorer l'organisation partenariale.

III. Travailler sur la mobilité

Action N°7 : Accompagner vers l'extérieur

Objectifs :

- Développer la mobilité.
- Développer l'autonomie.
- Rassurer le jeune et sa famille.
- Accompagner les jeunes en prenant les transports en commun vers les villes de plus grandes envergures.

Résultats attendus :

- Accompagnements de 8 jeunes dans les transports en commun.
- 50% vont prendre les transports en commun seuls.

Résultats obtenus :

- Axe non-travaillé en raison de la crise sanitaire

Perspectives :

- Poursuite de cette action au travers des différentes actions que nous menons et lors de l'accompagnement dans les démarches d'orientation scolaire.

Action N°8 : Accompagner vers une ouverture culturelle en famille

Objectifs :

- Travailler sur la mobilité culturelle et mentale.
- Faire découvrir le patrimoine local.
- S'ouvrir sur l'extérieur par le biais des visites culturelles.
- Partager des moments conviviaux en famille.

Résultats attendus :

- 3 familles participent à l'action.
- 4 sorties culturelles et/ou moments conviviaux en famille, dans l'année.
- Chaque famille fait une sortie culturelle et/ou moment convivial, sans être accompagnés.

Résultats obtenus :

- Adaptation de cette action en fonction de la crise sanitaire et de la fermeture des restaurants et des lieux de culture et de loisirs, en réalisant 2 sorties familles avec partage de repas.
- Le 28 juillet : Réalisation et partage d'un repas à base de fruits et légumes uniquement, avec des familles de Langres et de Chalindrey, sur le site des Pergolas au Quartiers Neufs de Langres.
- Le 5 août : Journée au Lac de Villegusien en famille.
- 7 familles ont participé aux actions, soit 11 parents et 12 enfants, 4 jeunes âgés de 8 à 16 ans et 4 moins de 8 ans.

Perspectives :

- Proposer un choix culturel plus élargi que le Patrimoine, en allant vers la découverte du théâtre, du Musée, du cinéma, etc.

IV. Prévenir la délinquance et les conduites à risque

Action N°9 : Travail de rue / présence sociale

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté.
- Développer avec ceux-ci une relation éducative, basée sur la confiance.
- Apporter un soutien aux jeunes.
- Faire le lien social à travers un travail de médiation.
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents.

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 1% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Résultats obtenus :

- 26% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 9% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Présence en soirée au printemps et en été que ce soit sur le Quartier Neuf ou au centre-ville. 50 soirées jusqu'à 20h et 22 soirées jusqu'à 22h.
- Peu de personnes sur le Quartier en août, sur nos temps de présence en après-midi, qui ne sont pas appropriés à la météo très chaude. Les résidents ont, à juste titre, privilégié les sorties aux lacs. Ce qui démontre leur capacité à se mobiliser et s'organiser entre résidents pour profiter des lieux existants pour se rafraîchir.
- 9 accueils de groupes à l'antenne lors du premier trimestre pour 8 jeunes âgés de 12 à 19 ans, avec en moyenne 6 jeunes par groupe. Thématiques abordées : la scolarité, l'emploi, les conduites à risque et la sexualité. Nous n'avons pas pu en faire suite aux mesures sanitaires. Les jeunes ont perdu l'habitude de venir à l'antenne ou alors lorsque les jeunes veulent venir ils sont une douzaine et les mesures sanitaires ne nous le permettent pas.
- Présence sociale régulière, notamment lors des actions sociales collectives comme le Quartier Tour, Fête des Associations, Fête de la Jeunesse, etc.
- Présence éducative régulière sur les réseaux sociaux Facebook et snapchat, à raison d'une heure par jour en moyenne, pour l'équipe de Langres.

Perspectives :

- 20% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 1% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Utiliser davantage les réseaux sociaux Instagram.

Action N°10 : Accompagnement éducatif et social en individuel

Objectifs :

- Accueillir et écouter les jeunes âgés de 10 à 25 ans, et les familles.
- Identifier les besoins.
- Travailler les projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.
- Repérer les jeunes en travail de rue.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes, par éducateur.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 68 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 1142 entretiens, soit une moyenne de 17 entretiens par jeune.
- 54% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 76% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N°11 : Interventions en Etablissements Scolaires

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer librement.
- Evaluer leurs connaissances.
- Informer les jeunes.
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires.

Résultats attendus :

- 20 interventions.
- 300 élèves rencontrés âgés de 11 à 15 ans.
- 1 établissement scolaire.

Résultats obtenus :

- Toutes les interventions programmées ont été annulées par les établissements scolaires en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.

Perspectives :

- Continuer de répondre favorablement aux demandes d'intervention des établissements et des partenaires.

Action N°12 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes au respect d'eux-mêmes, des autres et des locaux.
- Valoriser leur action par le biais du regard des autres habitants.
- Apprendre à vivre en société, s'organiser autour d'un projet commun, développer la solidarité de groupe

Résultats attendus

- Réaliser 2 chantiers éducatifs jeunes bénévoles.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Résultats obtenus :

- Rangement et montage d'armoires au Secours Populaire de Langres, lors de deux demi-journées, les 10 et 11.08.2020.
 - ↳ Participation de 2 jeunes âgés de 13 et 14 ans
 - ↳ Encadrement réalisé par 1 éducateur, 2 bénévoles et 1 encadrant du Secours Populaire.
- Peinture et vernis sur le chalet du Club de Foot COL à Langres, lors de 10 demi-journées, du 17 au 21.08.2020
 - ↳ Participation de 6 jeunes âgés de 8 à 16 ans
 - ↳ Encadrement réalisé par 1 éducateur, 1 bénévole de l'ADPJ.

Perspectives :

- Réaliser 2 chantiers éducatifs jeunes bénévoles et poursuivre notre travail avec les structures partenaires qui nous accueillent.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Action N°13 : Chantier/séjour éducatif

Objectifs :

- Permettre une rupture avec l'environnement du jeune.
- Travailler sur le respect des règles de vie en communauté et l'acceptation de l'autre.
- Responsabiliser le jeune dans le but qu'il devienne autonome.
- S'engager dans une action valorisante pour le jeune.

Résultats attendus :

- Réalisation d'un séjour de 8 jours par an, encadré par deux éducateurs.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.
- Réalisation d'un chantier éducatif jeunes bénévoles sur le temps du séjour, par demi-journées de travaux (peinture, papier, travaux d'extérieur).
- Participation à des activités sportives, visites culturelles, avec les éducateurs : au moins une activité par jour.
- Poursuivre l'accompagnement éducatif et social individualisé des jeunes accueillis sur le chantier/séjour.
- Développer notre travail de partenariat avec les structures d'insertion professionnelle, avant, pendant et après le séjour. Soutenir leur projet professionnel ou de formation.
- Travailler l'estime de soi avec ces jeunes souvent en perte de confiance en eux, en leurs capacités.
- Intégrer les jeunes sur les actions sociales collectives que nous menons habituellement afin de continuer le travail de socialisation.

Résultats obtenus :

- Réalisation d'un Chantier/Séjour Educatif au Centre d'Initiation à la Nature (CIN/Ligue de l'Enseignement 52), le 22/10/2020 les 4, 6 et 12/11/2020, encadré par 2 éducateurs et 1 encadrant du CIN.
 - ↳ Participation de 4 jeunes âgés de 8 à 16 ans issus.
 - ↳ Participation de 4 jeunes âgés de 18 à 21 ans en voie de marginalisation, issus du territoire de Langres et Joinville.
 - ↳ Réalisation d'un chantier, autour de l'élagage de ronces à Brenne, afin de créer un espace pour les chèvres.
 - ↳ Les échanges ont été particulièrement bénéfiques, et cela leur a permis de se positionner concrètement dans leurs projets de vie et/ou professionnel. L'encadrement éducatif les a rassurés quant à leurs doutes ou leur fragilité face aux tâches professionnelles et au rythme de la vie quotidienne.
 - ↳ Les jeunes se sont mobilisés de façon croissante tant sur les travaux que sur les tâches du quotidien en développant des capacités à faire et des compétences, notamment manuelles et techniques.
 - ↳ Les jeunes se sont montrés motivés dans le « vouloir bien faire », même si une fois les choses dites et organisées, il se dégage un besoin de règles, de cadres et un niveau d'autonomie qui reste fragile.
 - ↳ Ce Chantier/Séjour aura permis de faire le point sur les capacités individuelles et la valorisation de chacun, et nous pourrons continuer à travailler dans le cadre d'un accompagnement individuel.

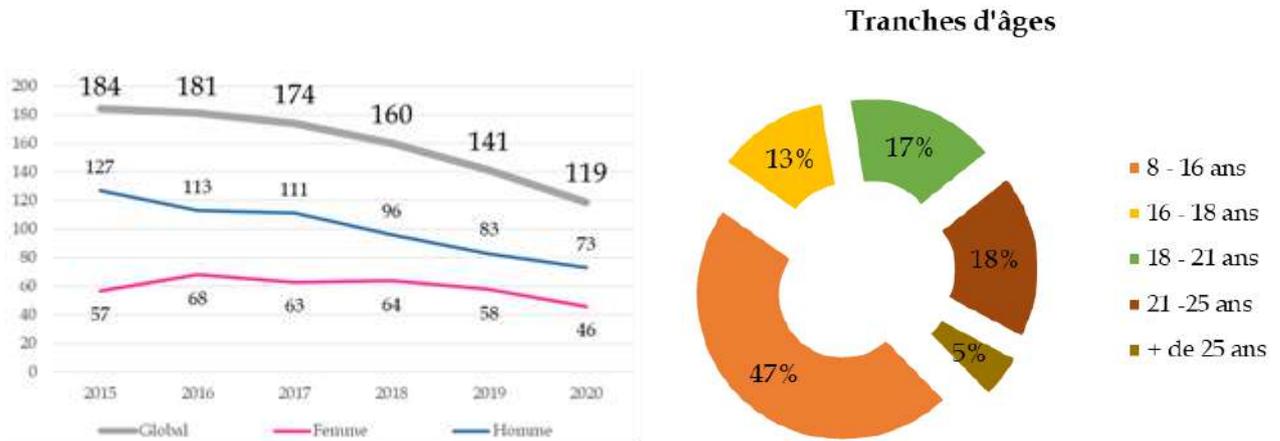
Perspectives :

- Reconduire les différents Chantiers/Séjours Educatifs en 2021.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.

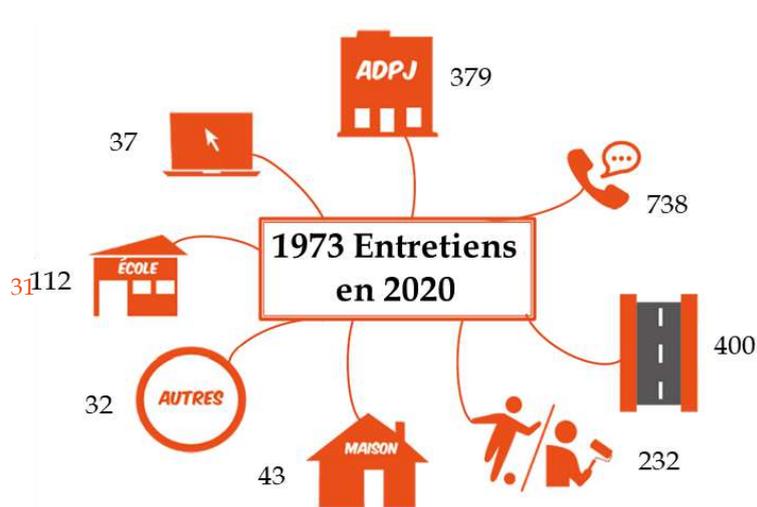
LE TERRITOIRE DE CHAUMONT

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

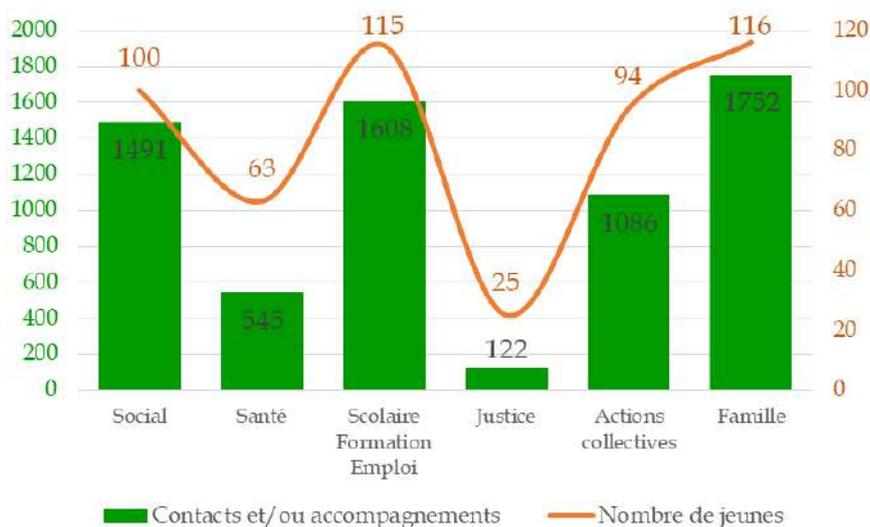
JEUNES



1 973 entretiens individuels réalisés

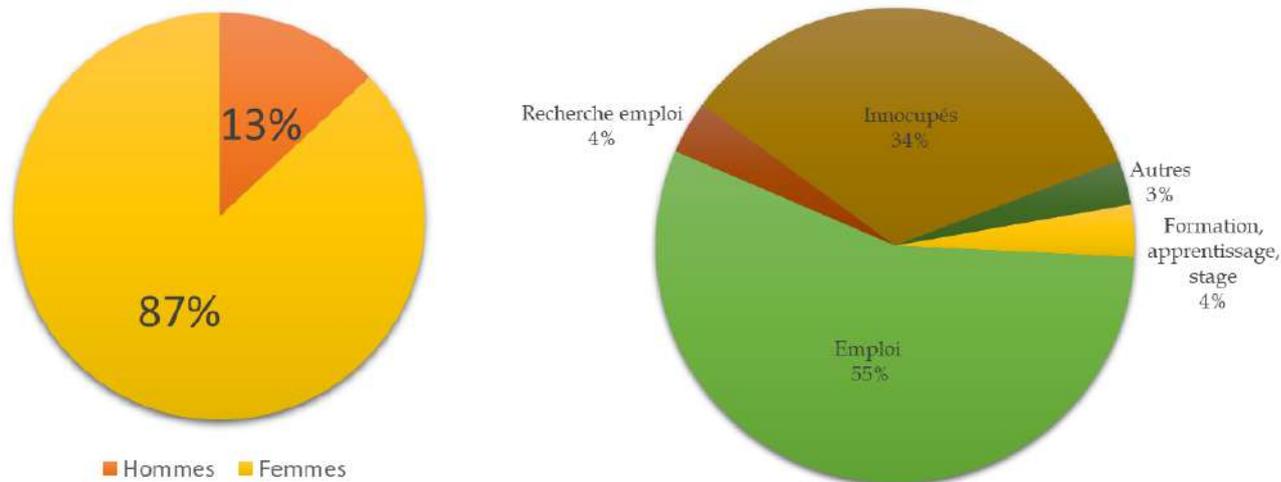


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

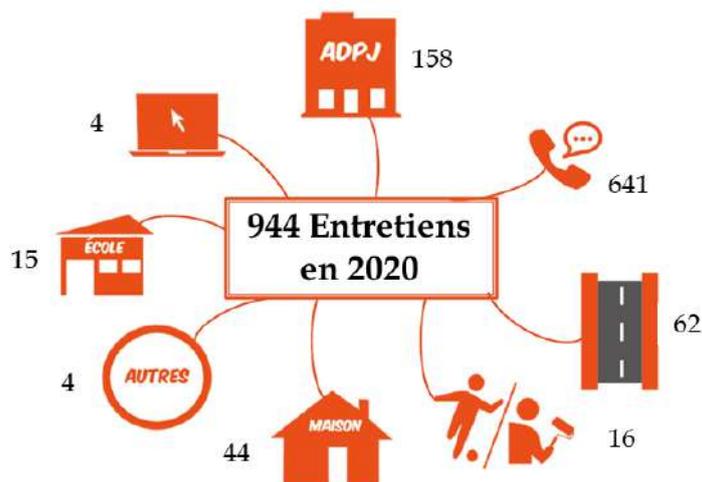


AIDE À LA PARENTALITÉ

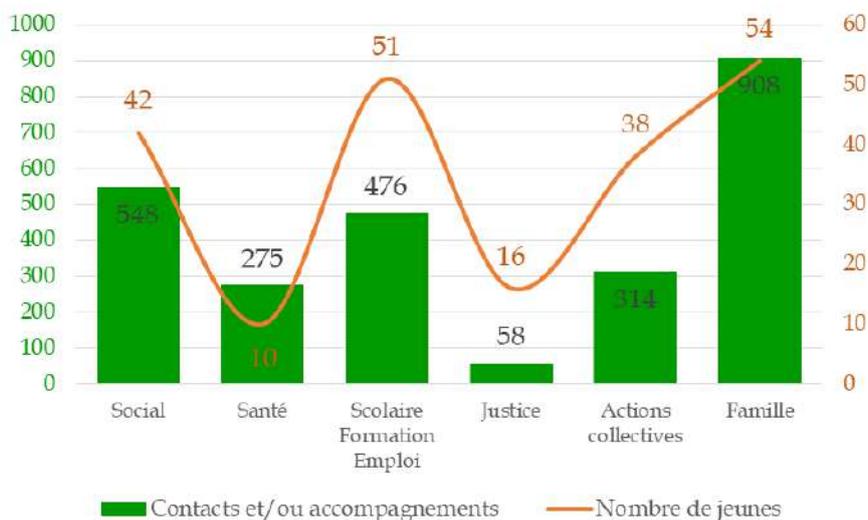
56 parents ont été accompagnés individuellement



944 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHAUMONT

Observations faites sur les territoires investis

La période hivernale de janvier à mi-mars n'a pas fait l'objet d'observations particulières, avec un ralentissement des regroupements et donc des temps d'échanges liés à la météorologie.

Durant le premier confinement, une peur s'est installée vis-à-vis de chacun et a modifié son rapport à l'autre et à l'extérieur. Le besoin s'est fait ressentir pour de nombreuses personnes isolées sur nos quartiers d'être écoutées et rassurées lors des rencontres travail de rue, seul lieu refuge en cette période inédite.

Nous pouvons dire que nous avons vu les groupes ou les regroupements que nous connaissons et que nous observons en général, se réduire et se diviser. Nous avons également observé des rassemblements inopportuns et à fortes concentrations d'adolescents et jeunes majeurs, en particulier sur les infrastructures des quartiers de la Rochotte et du Cavalier. Nous avons ressenti une certaine défiance pour certains groupes que nous identifions en voie de marginalisation.

Présence Sociale au Cavalier

De mai à octobre, les structures et espaces de jeu ont été régulièrement fréquentés en soirée de 17h à 22h, par des adolescents et jeunes enfants âgés de 6 à 17 ans, en présence de quelques familles habituelles.

En règle générale, les mercredis et samedis ont rassemblé un plus grand nombre d'habitants, toutes générations confondues, sur des temps plus longs, de 14h à 21h.

Les city stades ont été l'objet de fortes fréquentations en soirée et les après-midis sans exception, souvent par des personnes relevant d'un accompagnement CADA ou bien encore des collégiens. Les mercredis, le quartier s'est vu transformé en lieu refuge pour les lycéens de Decomble et Bouchardon. Ils se retrouvent en groupe d'une dizaine de personnes, parfois plus, et consomment de l'alcool sans excès notoire. Ce sont des comportements qui ne sont pas nouveaux sur le quartier, mais qui se sont intensifiés pour ce public lycéen, qui à son habitude occupait d'autres lieux que les quartiers, comme les remparts à proximité de la Préfecture.

Un petit groupe de jeunes majeurs occupe l'espace public fréquemment de mai à octobre. Ce groupe s'associe parfois à un autre groupe de 3 à 6 personnes en situation précaire âgés de 30 à 45 ans, sur les marches menant au centre commercial, provoquant ainsi de l'insécurité auprès des passants. Ce groupe est composé de jeunes que nous identifions et qui consomment régulièrement.

Présence Sociale à la Rochotte

De mai à octobre, le quartier de la Rochotte et son espace de jeu sur Faraday a rassemblé de nombreuses familles et jeunes adolescents, en général en soirée et les mercredis et samedis après-midi.

L'espace de jeu Faraday nous a également permis une prise de contact et ainsi instaurer une relation de confiance avec un groupe de jeunes lycéens qui attirent notre attention par des comportements déviants.

Un projet rap pourrait les intéresser.

Le City Stade reste l'espace repéré par les adolescents, lieu de rencontre et privilégié, mais surtout de mixité par rapport à d'autres quartiers où viennent se mêler habitants, collégiens et même des enfants très jeunes parfois. Il y règne un climat familial toute l'année. Beaucoup de familles d'origine étrangère composent ce public.

Le nouvel espace de jeu avec structures électroniques attire des familles avec des petits en bas-âge quand la météo est favorable, en fin d'après-midi ou début de soirée.

L'espace de jeu à l'abandon à proximité du Point Commun accueille des habitants qui se connaissent et qui investissent le lieu avec exclusivité. Cet espace peut être bruyant et est parfois l'objet de tensions entre certaines familles ou avec des adolescents qui occupent les halls. Nous avons repéré et approché plus particulièrement un groupe de jeunes adolescents sujet à la consommation de produits. C'est un lieu dans le quartier où nous ne sommes pas rejetés, mais où nous ne sommes pas non plus accueillis à bras ouverts. Les échanges sont possibles et restent cordiaux, à l'exception d'une fois au mois d'août qui pourrait s'expliquer par le contexte sanitaire et l'augmentation de leur consommation de produits. Cet

espace est à proximité des espaces utilisés prioritairement pour mener nos actions estivales sur le Quartier, comme la pétanque, il est ainsi une « fenêtre ouverte » à une éventuelle rencontre ou une association de ces jeunes sur nos actions, ce qui arrive parfois.

Présence Sociale Lycée Bouchardon

Le lycée Bouchardon a cette faculté de concentrer juste devant son établissement, sous les arcades accolées au gymnase, de nombreux petits groupes à toute heure de la journée, en semaine. Les jeunes se retrouvent pour fumer du tabac ou vapoter et échanger dans un climat convivial. Nous allons vers ces groupes et nous échangeons régulièrement autour de la vie au lycée principalement, mais aussi pour parler de leur consommation et plus rarement des questions personnelles.

Les jeunes se dispersent les mercredis pour rencontrer des jeunes d'autres lycées ou occuper des espaces publics en face du supermarché Casino, au Cavalier, au Centre-Ville. Les groupes se déplacent alors en passant à proximité de la Rochotte les mercredis.

Dans leur déambulation quotidienne, deux lieux restent des repères incontournables comme les fast food Mc Do et Burger King. Nous avons aussi observé que les jeunes lycéens cherchaient refuge dans les parkings souterrains à proximité du skate parc pour des raisons liées à la météo, sans constater de consommation particulière.

Présence Sociale Skate Parc

Le skate parc a fait l'objet d'un taux d'occupation de mai à octobre parfois très important par rapport au nombre de personnes autorisées dans un rassemblement car il est un lieu repéré par de nombreux adolescents et jeunes majeurs, passionnés sportivement, et en particulier les jeunes collégiens du collège Saint-Saëns à proximité. Nous y avons parfois observé de la consommation d'alcool, jamais excessive.

Observations générales

Pendant le premier confinement, le fait de ne pas pouvoir aller à la rencontre de la population, nous avons déployé considérablement notre temps de présence sur les réseaux sociaux comme Snapchat, Instagram ou Facebook, en veille sociale ou en favorisant les échanges. Très demandeurs, de temps de partage et d'échanges, car cette période a été très mal vécue par notre public, privé de liberté et encore plus isolé et angoissé. Jeunes en grande détresse psychologique, pour qui notre présence et nos échanges ont été salvateurs.

Les jeunes expriment toujours leur mal-être par des maux physiques, ils se plaignent régulièrement et ont du mal à croire en leur potentiel que bien souvent ils ignorent. Ils ont du mal à définir l'origine de leur mal-être mais en sont conscients et demandeurs d'une écoute, d'une aide et ressentent le besoin de parler pour se libérer.

Un de nos axes prioritaires est la lutte contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi les conventions signées en 2019 avec tous les collèges et lycées publics de Chaumont ont été reconduites en 2020, ce qui permet un travail en étroite collaboration avec des interventions ciblées, à la demande des établissements scolaires.

Ce travail nous permet d'intervenir régulièrement dans les établissements scolaires. Nous pouvons prendre en charge des jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation, mener des ateliers sur l'estime de soi, ou des interventions sur la prévention des risques liés à l'adolescence.

Lors de nos échanges avec les professionnels ou les élèves, nous relevons que les jeunes présentent des difficultés à communiquer par rapport à leurs sentiments, leurs ressentis, et gérer leurs émotions face à diverses situations. Cela engendre une augmentation des comportements inadaptés et agressifs en classe, à l'encontre des élèves comme des professeurs. La classe devient un défouloir, l'exutoire d'une frustration mal contenue, car souvent inconnue et incomprise par le jeune, donc immaîtrisable.

Notre public jeune majeur montre une grande fragilité, en difficulté face à l'insertion qu'elle soit sociale ou professionnelle, ils se renferment facilement. Néanmoins, ce public s'est plus largement mobilisé sur

les chantiers éducatifs jeunes bénévoles cette année. Notre travail partenarial avec les structures d'insertion sociale et professionnelle a été plus efficace et a permis d'éviter d'accroître l'exclusion de ce public en grande précarité.

Ces jeunes majeurs sont souvent pollués par des événements traumatiques de leur passé qui font frein à leur projet de vie. L'accompagnement vers le soin reste compliqué pour ceux qui ne voient pas d'issue à une souffrance qui fait partie de leur histoire.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe PS aux besoins du territoire• Modes d'intervention PS et outils PS (ateliers, chantiers, accompagnement individuel) Oui• Partenariat multiple et opérant : nombreuses conventions signées avec les partenaires (Education Nationale, Point commun, CCHM, Ligue de l'Enseignement, MJC, etc.)• Accès à l'aide sociale (secours pop, CHRS, ML)• Offres multiples d'activités associatives et municipales• Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité• Soutien de la Ville de Chaumont (Financièrement et en terme de projet)• Mobilisation dans la lutte contre le décrochage scolaire => Soutien scolaire multiple• Ecole ouverte Rochotte• Accès aux structures d'insertion professionnelle (Mission Locale, Tremplin 52, etc.)• Accès facile à des magasins de 1ère nécessité• La rénovation du quartier• Compétence des familles• Les bénévoles• PAEJ (Orientations ciblées)	<ul style="list-style-type: none">• Carence dans la fonction parentale• Soucis de responsabilisation (toujours de la faute de l'autre) : Victimisation, fatalisme• Mobilité et motivation (mentale et géographique) Motivation oui• Décrochage scolaire des 12-16 ans et sur les dispositifs d'insertion 18- 25 ans.• Méconnaissance des dispositifs d'insertion professionnelle et de droit commun. oui• Précarisation des 18-25 ans• Addictions et trafics• Manque d'intervention prévention des conduites à risque en établissements scolaires• Liste d'attente importante pour l'offre de soin• Travail de rue parfois moins important du fait de la mise en place de nombreuses actions ou autres• Enfermement, mésestime de soi => agressivité o• Institutionnalisation de l'adpj• Non reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier• La rénovation du quartier

Axes stratégiques

- I. Lutter contre le décrochage social
- II. Prévenir le décrochage scolaire
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente
- IV. Soutenir la fonction parentale

Actions d'amélioration

I. Lutter contre le décrochage social

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté
- Apporter un soutien aux jeunes
- Valoriser les jeunes en développant leur savoir-faire et savoir être
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes en travail de rue présence sociale, en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaires
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux
- Mobiliser 25 jeunes autour de 55 demi-journées de chantier éducatif jeunes bénévoles
- Mobiliser 25 jeunes autour de 5 actions visant à développer les compétences psychosociales qui représentent 43 séances

Action N°1 : Travail de rue/Présence sociale

Résultats obtenus :

- 21% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale, soit 718,25 h effectuées comprenant 137 soirées jusqu'à 20h et 29 soirées jusqu'à 22h, et 34 week-ends.
- Lieux visés : 30% au Cavalier, 34% à la Rochotte, 6% à Ashton, et 6% sur les abords des différents établissements scolaires. 22% au centre-ville, dont des passages aux Silos une fois par semaine où nous avons rencontré 15 jeunes par séance en moyenne.
- 8% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux, Facebook, Snapchat, Instagram

Utilisation de la pétanque comme support pour entrer en relation avec les habitants, en partenariat avec France terre d'Asile, le CAO, le Centre Provisoire d'Hébergement, la Passerelle et le Point commun, 3 séances ont eu lieu :

- ↳ Le 11.08.2020 : 9 personnes de 13 à 62 ans
- ↳ Le 13.08.2020 : 15 personnes de 13 à 62 ans
- ↳ Le 19.08.2020 : 10 personnes de 13 à 62 ans

Action N° 2 : Chantier/séjour éducatif

Action N° 2-1 : Chantier/Séjour Éducatif à la Base Nautique Château Tanguy du Centre Culturel Haut-Marnais au Val André.

Résultats obtenus :

- Non-réalisation du CEB dû à la crise sanitaire

Action N° 2-2 : Chantier/Séjour Éducatif au Centre d'Initiation à la Nature (CIN) à Auberive

Résultats obtenus :

- Mise en place de plusieurs journées et prévision de séjour mais tous annulés à cause de la crise sanitaire.

Action N° 2-3 : Chantier/Séjour Éducatif à la base Nautique du Lac de la Liez du Centre Culturel de Haute-Marne à Peigney

Résultats obtenus :

- Mise en place des infrastructures de la base nautique pour une ouverture du centre 29.05.2020 pour 5 jeunes de 18-25 ans et 1 jeune de 16-18 ans.
- Réalisation d'une journée conviviale suite aux différents travaux réalisés le 24.06.2020 pour 4 jeunes de 18-25 ans.
- Réalisation de 2 journées de chantiers en novembre par l'équipe de Langres pour raison sanitaire.

Action N° 2-4 : Chantier Éducatif à la base Nautique du Lac du Der du Centre Culturel de Haute-Marne à Braucourt

Résultats obtenus :

Réalisation de 5 journées de chantiers éducatifs :

- Le 15 et 16.06.2020 : installation des tentes et du tipi pour 3 jeunes 8-16 ans, 1 jeune de 18-21 ans et 1 jeune 21-25 ans.
- Le 01.07.2020 avec le nettoyage des extérieurs de la base nautique avec la participation de 7 jeunes (5 jeunes de 8-16 ans et 2 jeunes 21-25 ans).
- Le 10.10.2020 avec présence de 2 jeunes de 8-16 ans pour une journée dite de convivialité afin de récompenser les jeunes ayant participé à l'action.
- Le 21.11.2020 dans le cadre de la fermeture annuelle de la base nautique (Rangements des bateaux, nettoyage de la base) pour 7 jeunes : 3 âgés de 8-16 ans et 5 jeunes de 18-21 ans.
- Travail individuel sur le projet de vie et professionnel de chacun.

Action N° 2-5 : Chantier Éducatif au Château du Corgebin à Chaumont

Résultats obtenus :

- Réalisation de 7 demi-journées : le 24 février 2020, le 22 juin 2020, le 6 juillet 2020, le 20 juillet 2020, le 17 août 2020, le 7 septembre 2020 et le 12 octobre 2020.
- 2 journées programmées, mais annulées.
- Participation de 3 jeunes en moyenne âgés de 18 à 25 ans.
- Travail autour de la poursuite du nettoyage du mur d'enceinte à la propriété, mais aussi pour la première fois la construction d'un mur en pierres sèches sur un tronçon de 80 m.

Action N° 2-6 : Chantier Éducatif au Fort de Peigney

Résultats obtenus :

- La fresque a pu être réalisée cette année sur 5 jours avec encadrement technique de Catherine HUERTA et un éducateur par jour :
 - ↳ Le 20.07.2020, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 18 ans et 1 majeur.
 - ↳ Le 21.07.2020, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 18 ans et 3 majeurs.
 - ↳ Le 22.07.2020 avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 18 ans, 1 majeur et une bénévole
 - ↳ Le 23.07.2020, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 18 ans, 2 majeurs et une bénévole
 - ↳ Le 24.07.2020 avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 18 ans, 3 majeurs et une bénévole
 - ↳ Le 27.07.2020, une journée conviviale a été mise en place avec 7 jeunes avec un repas offert aux jeunes au Fort de Peigney et une sortie au Lac dans l'après-midi.

Action N° 2-7 : Chantier Éducatif au Secours Populaire de Luzy

Résultats obtenus :

- Réalisation de 5 journées : du 03 au 07.08.2020 sur le site du hangar de Luzy :
 - ↳ Le 03.08.2020, avec la participation de 2 majeurs et 1 mineur.
 - ↳ Le 04.08.2020, avec la participation de 2 majeurs et 1 mineur.

- ↳ Le 05.08.2020, avec la participation de 2 majeurs et 2 mineurs.
- ↳ Le 06.08.2020, avec la participation de 2 majeurs.
- ↳ Le 07.08.2020, avec la participation de 2 majeurs
- Participation de 2 majeurs et 4 mineurs sur ce Chantier.
- Travaux réalisés : déménagement, destruction d'un mur, isolation du mur extérieur et de la grande porte de garage et montage d'un mur en plaque bois, réorganisation du stockage.
- Travaux pour un jeune autour du temps du repas avec préparation du temps de midi à la cuisine pour le repas collectif.
- 1 réunion de présentation et temps d'échange pour l'organisation la semaine précédente.
- Travail réalisé avec l'intégration de 2 personnes du CADA.
- Satisfaction de la part du Président du Secours Populaire qui a souhaité continuer de travailler avec l'équipe éducative et les jeunes avec une poursuite du projet sur d'autres dates pour la réalisation de travaux de rebouchages des trous sur différentes dates :
 - ↳ Le 08.09. 2020, avec la participation de 2 majeurs.
 - ↳ Le 09.09.2020, avec la participation de 2 majeurs.
 - ↳ Le 10.09.2020, avec la participation de 2 majeurs.
- 2 personnes se sont inscrites dans le projet du Secours Populaire en participant par la suite bénévolement.

Action N° 2-8 : Chantier Éducatif au Secours Populaire de Chaumont (Quartier du Cavalier)

Résultats obtenus :

- Réalisation de 3 journées : du 4 août 2020 au 7 août 2020 sur le site du hangar de Luzy pour un premier temps puis sur le site du cavalier pour un groupe de mineurs.
 - ↳ Le 05.08.2020, avec la participation de 3 mineurs.
 - ↳ Le 06.08.2020, avec la participation de 2 mineurs.
 - ↳ Le 07.08.2020, avec la participation de 2 mineurs
- Participation de 5 mineurs sur ce chantier.
- Travaux réalisés : déménagement, mise en place d'étagères, réorganisation du stockage alimentaire.
- 1 réunion de présentation et temps d'échange pour l'organisation la semaine précédente.

Action N°3 : Développer les compétences psychosociales

Action N° 3-1 : Court-métrage

Résultats obtenus :

- Participation de 7 jeunes âgés de 11 à 16 ans et 1 jeune de 17 ans.
- Réalisation de 3 séances avec la ligue : le 24 février 2020 (comprenant 1 séance d'information parents), le 25 février 2020 et le 26 février 2020.
- Réalisation d'un stage "chant" et découverte de la nature et activités manuelles de 3 jours à Faverolles les 6, 7 et 8 juillet 2020 avec 8 jeunes de 11 à 16 ans
- Projet porté par la Ligue de l'Enseignement 52

Action N°3-2 : Atelier du goût – Restaurant d'Application PJJ

Résultats obtenus

- Non réalisé cette année pour cause de travaux

Action N° 3-3 : Ateliers « Bien-être »

Résultats obtenus :

- Participation de 18 jeunes âgés de 12 à 25 ans et un parent
- 17 séances réalisées et un séjour :

- ↳ 6 Ateliers « découverte culturelle et sportive » : Pendant le confinement, Défi sportif UCIA en soutien aux commerçants chaumontais le 01.05.2020 ; Randonnée le : 08.08.2020, 14.08.2020 ; VTT/Canoë : le 26.08.2021 ; Randonnée/Canoë le : 28.08.2020 ; Canoë : le 27.08.2020 ; Justiciné : le 08.10.2020.
- ↳ 2 temps d'échanges afin d'organiser le défi UCIA
- ↳ Séjour de 3 jours, 2 nuits au lac du Der en partenariat avec le contrat de Ville de Chaumont le 20, 21 et 22.08.2020 pour 11 jeunes de 11 à 17 ans
- ↳ 11 séances « Sophrologie » : Le 03.03.2020, les 04, 08, 18, 21, 23, 28 et 30.07.2021, les 03, 06 et 07.08.2020.

Action N°3-4 : Atelier Bois

Résultats obtenus :

- Participation de 8 jeunes âgés de 9 à 16 ans.
- Réalisation de 14 séances : le 18 janvier 2020, 18 février 2020, le 19 février 2020, le 20 février 2020, le 25 février 2020, le 26 février 2020, 27 février 2020, le 12 août 2020, le 14 août 2020, le 25 août 2020, le 27 août 2020, le 27 Octobre, le 28 Octobre et le 29 Octobre 2020 dans le cadre d'un accueil limité (4 jeunes par séance et 2 jeunes par séance pendant la période Covid) pour des raisons de sécurité et d'espace de travail.
- Chaque jeune a été accompagné individuellement par un adulte.
- 4 entretiens avec les familles
- 2 rencontres avec les bénévoles du Centre Social encadrant les jeunes afin de préparer l'atelier.
- Réalisation de 1 séance Parents/ Enfants le 5 Décembre 2020

Action N°3-5 : Soirée Ados

Résultats Obtenus :

- Participation de 10 jeunes âgés de 9 à 16 ans
- Réalisation de 5 séances : le 21 février 2020, le 13 août 2020, le 28 août 2020, le 2 octobre 2020, et 27 Octobre 2020.

Perspectives 2021 pour lutter contre le décrochage social

- Être connus et reconnus sur de nouveaux dispositifs tels que les invisibles ou encore développer d'autres actions comme le Point Accueil Ecoute Jeunes.
- 20% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes : travail de rue/présence sociale en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaire. Présence régulière en soirée et les samedis.
- Présence sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Snapchat, Tik Tok
- Réaliser 55 demi-journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles et mobiliser 25 jeunes en intégrant différents publics et en développant le partenariat.
- Mener 5 actions pour développer les compétences psychosociales.

II. Prévenir le décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer les jeunes en décrochage scolaire.
- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de motiver le jeune.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.

Résultats attendus

- Accompagnement de 66 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs
- Présence au Collège La Rochotte plusieurs fois par semaine dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques (Journal de Quartier, Mesures de Responsabilisation).

- Présence d'un éducateur une fois par semaine au sein de l'établissement d'enseignement Agricole de Choignes dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière. 18 jeunes ont été accompagnés individuellement.
- Travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage

Action N°3-6 : Atelier « Ado bien dans sa peau »

Résultats obtenus :

- Réalisation de 3 séances à l'antenne de l'ADPJ pour 8 jeunes, âgés de 10 à 16 ans (les 18.02.2020, 24.07.2020 et 31.07.2020)

Action N°4 : Accompagnement vers les structures de droit commun

Résultats obtenus :

- Les accompagnements vers les structures de droit commun n'ont pu se faire comme habituellement, du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs.

Action N°5 : Mise en place de mesure de responsabilisation

Résultats obtenus :

- 6 mesures de responsabilisation ont été réalisées en 2020 avec l'ensemble des établissements scolaires du territoire.
- 100 % de réponses favorables aux établissements qui nous sollicitent

Action N°6 : Cellule écoute au lycée Edgard Pizani à Choignes

Résultats obtenus :

- 3 cellules écoute
- 6 jeunes orientés par l'infirmière

Perspectives 2021 pour lutter contre le décrochage scolaire

- Accompagnement de 50 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs
- Présence dans tous les établissements scolaires dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques (Mesures de Responsabilisation, interventions).
- Présence d'un éducateur une fois par semaine au sein de l'établissement d'enseignement Agricole de Choignes dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière.
- Travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, UDAF etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente

Objectifs :

- Identifier et investir et les zones sensibles
- Capter l'attention des jeunes
- Dialoguer avec le public rencontré et échanger sur les conduites à risque
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires

Résultats attendus :

- Réaliser des interventions sur la prévention des conduites à risque adolescentes dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires
- 35 séances de travail de rue à partir de 12h30 et jusqu'à 20h.
- Rencontrer, dans les espaces qu'ils occupent, 20 jeunes par semaine âgés de 10 à 18 ans

Action N°8 : Prévention sanitaire via le travail de rue et en présence sociale

Résultats obtenus :

- 101 séances de travail de rue réalisées jusqu'à 20h et 29 jusqu'à 22h.
- Rencontre en moyenne de 7 jeunes par séance, âgés de 10 à 25 ans.

Action N°9 : Interventions sur la Prévention des conduites à risque en milieu scolaire et dans les structures d'insertion sociale et professionnelle

Résultats obtenus :

- 351 élèves rencontrés âgés de 11 à 25 ans.
- 12 jeunes adultes
- 3 établissements scolaires et 1 structure d'insertion sociale et professionnelle.
- 20 interventions réalisées :
 - ↳ « Risques liés à l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux » au collège de Montigny pour les classes de 6ème , 5ème , 4ème et 3ème pour 175 élèves de 11 à 16 ans le : 14.09.2020, 21.09.2020, 28.09.2020 et 12.10.2020, soit 9 séances
 - ↳ "Discriminations" au Lycée de Choignes avec 6 interventions, le 24.11.2020 pour une classe de seconde, le 26.11.2020 pour une classe de 4ème et une classe de seconde, le 08.12.2020 pour une classe de 3ème et le 18.12.2020 pour 2 classes de seconde.
 - ↳ Journée de formation des délégués de classe le 01.12.2020 pour 51 élèves de 14 à 21 ans
 - ↳ 3 interventions au Lycée du Paysage et de l'Horticulture Fayl-Billot pour 18 élèves de seconde, le 14.01.2020, le 14.02.2020 et le 09.03.2020.
 - ↳ « Présentation de l'ADPJ » à la Mission Locale : Le 15.09.2020, 1 séance pour 12 jeunes âgés de 18 à 25 ans issus de la Garantie Jeunes.
 - ↳ « Prévention des conduites à risque » au forum santé annulé par rapport à la crise sanitaire

Perspectives 2021 pour prévenir les conduites à risque

- Réaliser des interventions dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle. Notamment en soirée et lors d'événements.
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires
- 35 séances de travail de rue, présence sociale à des horaires adaptés à la présence des jeunes, notamment en soirées jusqu'à 20h, voire 22h à certaines périodes de l'année, le samedi après-midi et renforcer notre temps de présence durant les vacances scolaires.
- Rencontrer 20 jeunes par semaine âgés de 10 à 18 ans
- Interventions sous la forme d'ateliers dans d'autres établissements scolaires ou de formation, dans le cadre de l'identification du Point Accueil Ecoute Jeunes

IV. Soutenir la Fonction parentale

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux parents leurs compétences et leurs limites.
- Permettre l'affirmation de soi pour apporter aux parents une meilleure estime d'eux.

- Apprendre à être bien, apprendre à se connaître, prendre de la distance, par le biais des techniques de relaxation
- Permettre aux parents de faire connaissance et de partager leurs expériences et leurs préoccupations pour s'entraider.

Résultats attendus :

- Participation de 11 parents.
- 13 ateliers

Action N°10 : Atelier Estime de Soi Parents et sophrologie/relaxation

Résultats obtenus :

- Participation de 3 parents lors de 2 ateliers le 18 février 2020 et le 26 février 2020.
- 2 éducateurs présents sur l'action.

Action N°11 : Café parent

Résultats obtenus :

- Participation de 4 parents à 1 séance en présentiel le 03.03.2020 et 3 séances 4 séances de « Café Parents » menés en visio, autour de leurs questionnements des relations parent/enfant à l'adolescence, la scolarité à l'adolescence et l'exercice de l'autorité parentale en général le 19.05.2020, le 09.05.2020, le 30.06.2020, le 30.09.2020 (annulée faute de parents pour des raisons personnelles ou professionnelles) et le 16.12.2020.

Perspectives 2021 pour soutenir la fonction parentale

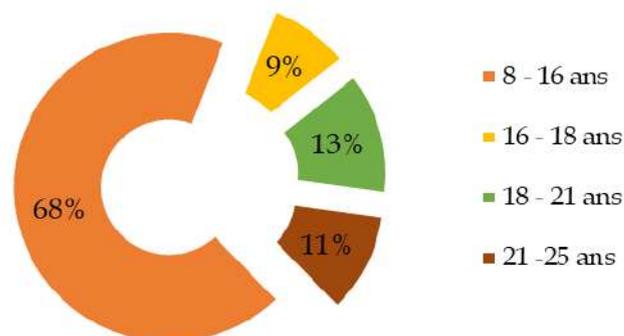
- Poursuivre les ateliers estime de soi selon les besoins
- Continuer le soutien à la parentalité lors de nos accompagnements éducatifs
- Organiser 1 café parents par mois (à la demande des parents) pour 6 parents
- Communiquer sur les différents ateliers auprès de nos partenaires pour offrir notre intervention à d'autres parents
- Accueil des parents dans le cadre de l'Atelier Bois (2 séances minimum sur chaque réalisation)

LE TERRITOIRE DE CHALINDREY

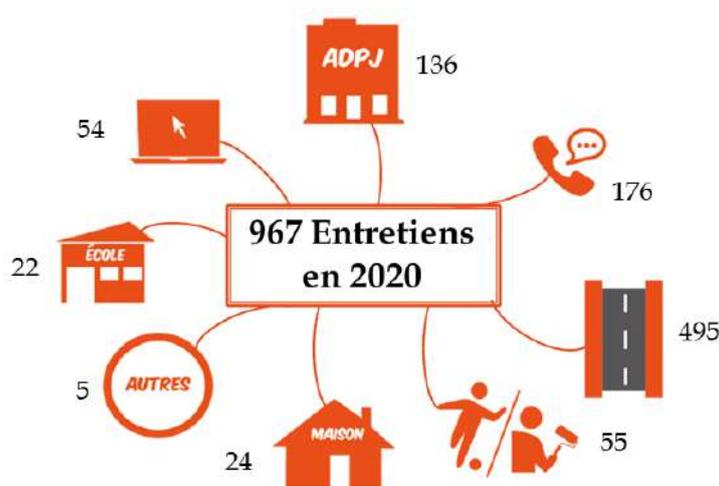
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

JEUNES

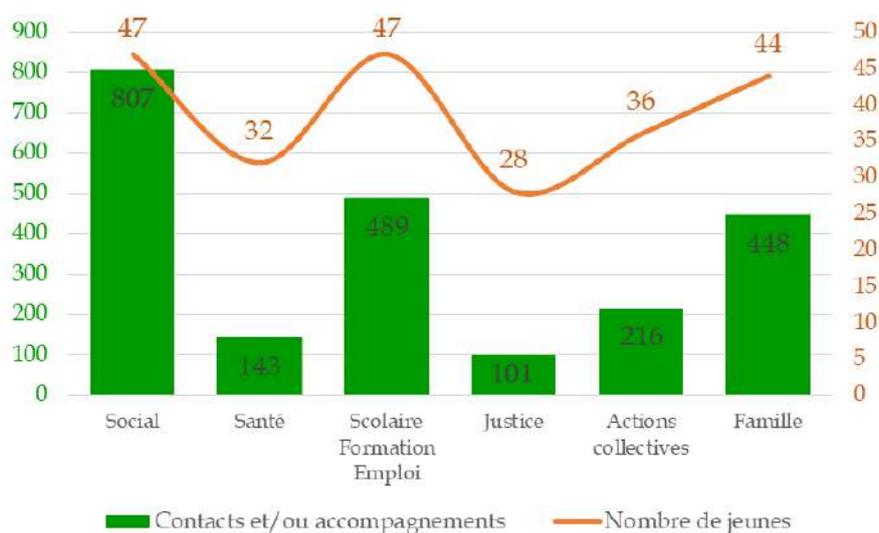
Tranches d'âges



967 entretiens individuels réalisés

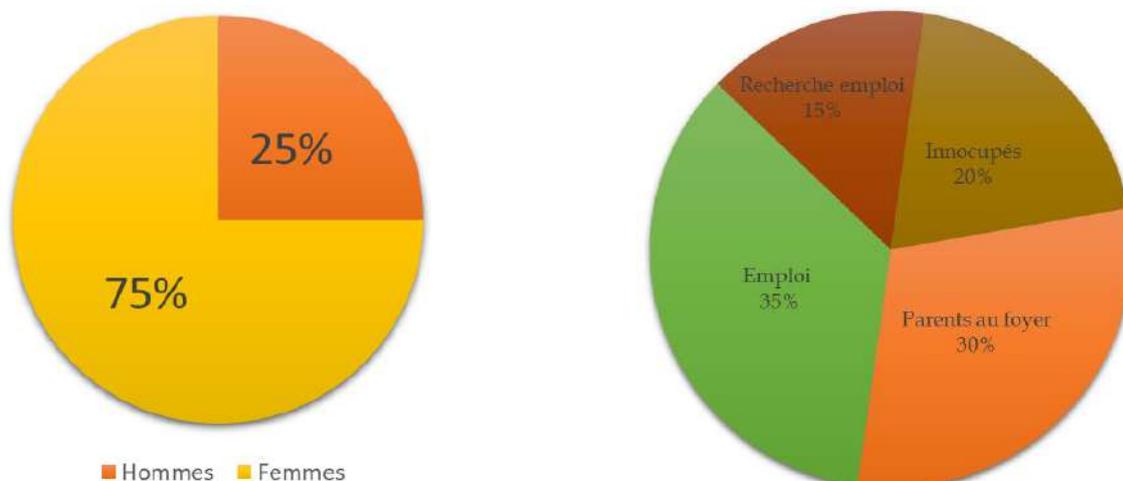


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

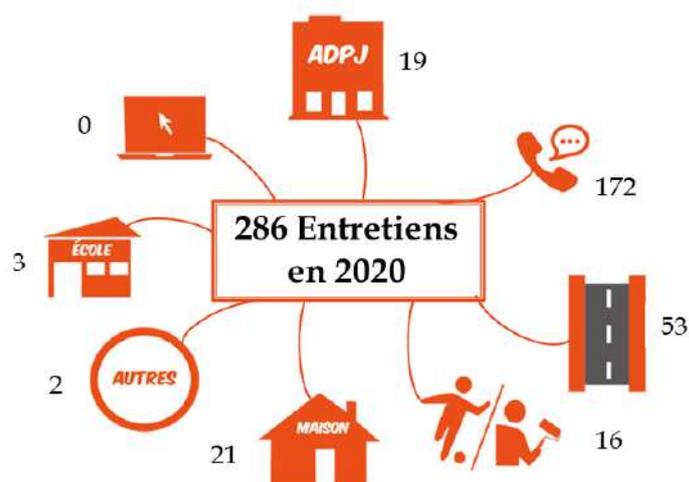


PARENTS

20 parents ont été accompagnés individuellement



286 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHALINDREY

Observations faites sur les territoires investis

- La crise sanitaire a eu un impact sur les habitants. Ils sortent moins dans le bourg, prennent l'air uniquement aux alentours de leur domicile. Certaines personnes admettent avoir beaucoup pris sur elles pendant le premier confinement et depuis ils supportent de moins en moins le voisinage (bruit, musique, déplacements). Cependant, nous constatons moins de violences sur les réseaux et dans la rue. Certaines familles n'hésitent pas à contacter l'ADPJ pour apaiser des tensions ou des conflits de voisinage.
- Toujours des demandes d'aide éducative formulées par les parents. Ils présentent des difficultés dans leur capacité de positionnement éducatif. Néanmoins, nous constatons chez ces parents, une véritable volonté de retrouver leur place de parents. Ils acceptent les remarques constructives qui pourraient améliorer la situation. Ils se sentent démunis, voire insuffisamment pourvus de moyens qui leur permettraient de faire face aux moments de crise.
- Diminution des pratiques dangereuses dans l'Allée Jean Monnet. L'alcoolisation sur la voie publique reste récurrente l'été également chez les adultes à divers endroits du bourg. Un groupe de jeunes, dont la majorité sont des adolescents extérieurs à Chalindrey, s'est fait remarquer derrière le centre socioculturel en s'alcoolisant en plein après-midi. Après une bagarre stoppée par l'éducateur, le groupe n'a plus été aperçu à cet endroit.
- Augmentation de consommations de sucreries et boissons sucrées et énergisantes, ados comme jeunes majeurs, et à n'importe quelle heure de la journée.
- Dégradation de l'estime de soi, les jeunes croient difficilement en leur potentiel, ce qui réduit voire anéanti leurs perspectives d'avenir.
- Dégradation de l'image de soi, notamment chez les garçons qui présentent un manque d'hygiène, qui ne pratiquent aucune activité, et/ou l'apparence vestimentaire est négligée.
- Précarité croissante au sein des familles avec une augmentation des demandes de colis alimentaires à l'éducateur.
- Conduite à risque, dans les rues Mermoz, Paris et Curie, zones limitées à 30 km/h, où les voitures roulent bien au-delà de la vitesse réglementaire et représentent un réel danger pour les piétons.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Offres multiples d'activités associatives et municipales• Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité• Réseau partenaires important et opérant• Soutien de la Municipalité• Moyens de transports existants• Jeunes retraités dynamiques et disponibles• Milieu rural (entraide et solidarité)• Activités associatives importantes• Reconnaissance des éducateurs par les habitants et les partenaires.• Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe PS aux besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Montée des violences à la sortie des Ets scolaires• Décrochage scolaire• Isolement repli sur soi des familles => tensions entre familles• Peu de pratiques d'activités associatives• Employabilité des familles => peu d'avenir professionnel• Ancrage rural• Mobilité (mentale et physique)• Fonction parentale• Addictions• Phénomènes de bandes (entre pairs)• Pathologies psychologiques non traitées• Milieu rural (anonymat)• Méconnaissance des structures de droit commun existantes

Axes stratégiques

- I. Prévenir le décrochage scolaire
- II. Prévenir le basculement des adolescents et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence

Actions d'amélioration

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N° 1 : Liaison entre les familles et les établissements scolaires

Objectifs :

- Repérer les jeunes en risque de décrochage.
- Soutenir les familles dans l'accompagnement et la mobilisation de leurs jeunes dans la scolarité.
- Travailler l'entrée au Collège avec l'Ecole primaire.
- Travailler en lien avec l'équipe éducative du Collège pour un accompagnement renforcé avec ces familles dès la 6^{ème}.
- Soutenir les parents dans l'organisation du travail à la maison.

Résultats attendus :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 10 rencontres avec les personnels du Collège.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- Au total 6 jeunes âgés de 10 à 16 ans, accompagnés sur l'année.
- 7 séances d'accompagnement scolaire par jeune.
- S'appuyer sur le dispositif « Devoirs faits » pour orienter des jeunes.
- Participation de jeunes à 3 actions collectives afin d'observer leur comportement en groupe.

Résultats obtenus :

- Aucune rencontre avec les personnels de l'école primaire.
- 27 rencontres avec les personnels du Collège Henri Vincenot et Collège les Franchises (présentiel et distanciel) pour échanger sur des situations individuelles et sur l'ambiance générale.
- 10 jeunes âgés de 10 à 16 ans, accompagnés dans leur scolarité, 39 séances individuelles d'aide aux devoirs soit 4 séances par jeunes. Au total, 68 contacts avec les parents pour travailler, échanger sur le volet scolarité de leurs enfants, 7 contacts par famille.
- Participation de 6 jeunes à 8 actions collectives pour observer les comportements en groupe, en dehors du temps scolaire.

Perspectives :

- 2 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 25 rencontres avec les personnels du Collège.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi
- 5 séances d'accompagnement scolaire par jeune suivi.
- Proposer 4 actions collectives répondant aux besoins des jeunes, afin d'observer leur comportement en groupe.

II. Prévenir le basculement des mineurs et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement

Action N° 2 : Intensification de l'accompagnement éducatif et social

Objectifs :

- Renforcer l'accompagnement éducatif et social en individuel.
- Repérer les jeunes en travail de rue.
- Travailler leurs projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 47 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 981 entretiens, soit une moyenne de 21 entretiens par jeune.
- 74% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 98% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N° 3 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles**Objectifs :**

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévoles et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus :

- Réaliser un chantier éducatif Jeunes Bénévoles fresque au local de l'association sportive de football de Chalindrey.
- Débouillage des ânes au CIN d'Auberive.
- Installation et désinstallation de la Base de Voile de Villegusien.
- Mobiliser une vingtaine de jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.
- Valoriser et médiatiser les actions via la presse locale et les réseaux sociaux, reportages photos, inaugurations.
- Sensibiliser à la nature, l'environnement, l'histoire du patrimoine, etc., investis par les acteurs locaux.

Résultats obtenus :

- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles au Fort de Peigney réalisé le 16.07.2020 avec la participation de 3 jeunes âgés de 15 ans.
- Installation de la base de voile de Villegusien réalisée les 02.03.2020 et 13.03.2020 après-midi. Participation de 2 jeunes majeurs âgés de 22 et 24 ans. La désinstallation n'a pu s'organiser avec le second confinement.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles au CIN, le 20.10.2020 à Villemoron avec la participation de 3 jeunes âgés de 11 à 15 ans et le 25.11.2020 à Auberive avec la participation d'un jeune âgé de 22 ans.
- Désinstallation de la base de voile de la Liez réalisée le 06.11.2021 avec la participation d'1 jeune âgé de 22 ans

Perspectives :

- Installation (en mars 2021) et désinstallation (en octobre 2021) de la base de voile de Villegusien.
- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles au Fort de Peigney et avec d'autres partenaires (CIN, Villes...).
- Continuité du projet avec le CIN.

Action N°4 : Chantiers / Séjours Educatifs**Objectifs :**

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.

- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Mobiliser 4 à 5 jeunes par an.
- Permettre à ces jeunes de s'investir dans la construction et mise en place de leur projet.
- Travailler en lien avec les partenaires pour la réalisation de ce projet.

Résultats obtenus :

Perspectives (en fonction des contraintes sanitaires) :

- Installation (en mars 2021) et désinstallation (en octobre 2021) de la base de voile de la Liez.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence

Action N° 5 : Travail de rue et présence sociale

Objectifs :

- Aller vers les jeunes sur leur territoire, aller à la rencontre.
- Observer et analyser les comportements des adolescents.
- Adapter l'intervention éducative auprès des adolescents en lien avec leurs pratiques.
- Informer sur les risques liés à leurs pratiques.
- Orienter vers les structures de soins, et ou structures de droits communs.
- Croiser les informations afin d'ajuster en permanence le diagnostic de territoire.

Résultats attendus :

- 15 % de temps de présence de l'éducateur en travail de rue, présence sociale et sur les réseaux sociaux.
- Aller à la rencontre d'une cinquantaine de jeunes par an, se faire connaître et reconnaître
- Permettre la prise en charge effective de 40 % des jeunes rencontrés selon leur demande, appui ponctuel, répondre à leur demande d'information, mettre en lien.
- Effectuer des passages réguliers chez les partenaires.
- Effectuer des temps de présence sociale lors de manifestations événementielles.

Résultats obtenus :

- 36 % de temps de présence en travail de rue, présence sociale et réseaux sociaux (4 réseaux différents). Les réseaux sociaux sont des lieux numériques d'espace de rencontres et d'échanges, individuels mais aussi de groupe. Avec les différentes mesures sanitaires, ces lieux numériques ont été plus fréquentés par l'éducateur mais également le public.
- 46 jeunes rencontrés en travail de rue.
- 54% des jeunes rencontrés ont bénéficié d'un accompagnement ou positionnement sur des actions collectives.
- Passages très réguliers aux abords des établissements scolaires de Chalindrey et Langres, passages moins réguliers mais plus formels chez les partenaires type Mairie, CHRS, CIRCO...

Perspectives :

- 20 % de temps de présence de l'éducateur en travail de rue, présence sociale et sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence sociale lors de manifestations événementielles.

Action N°6 : Aide à la parentalité

Objectifs :

- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales et les soutenir à la période adolescente
- Maintenir et renforcer les liens familiaux
- Orienter les parents vers les structures partenaires

Résultats attendus :

- Accompagner une douzaine de parents
- Favoriser la médiation familiale
- Faire relais auprès des institutions (scolaires, médico-sociales...)

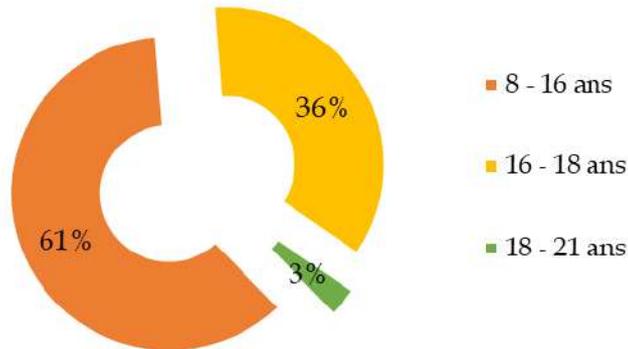
LE TERRITOIRE DU NORD 52 (SAINT-DIZIER, JOINVILLE ET WASSY)

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

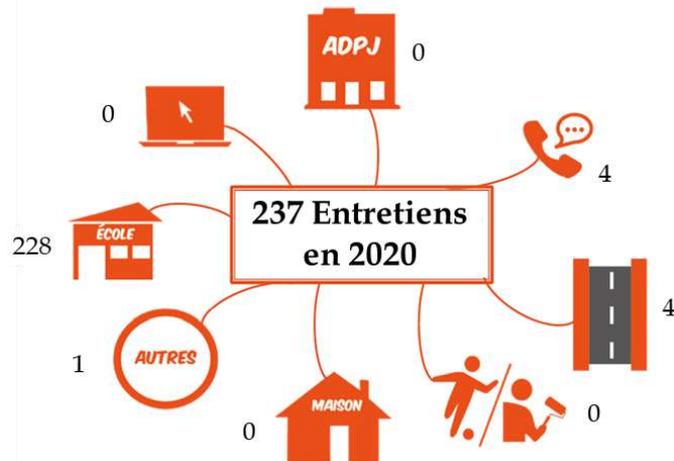
JEUNES

62 jeunes accompagnés individuellement

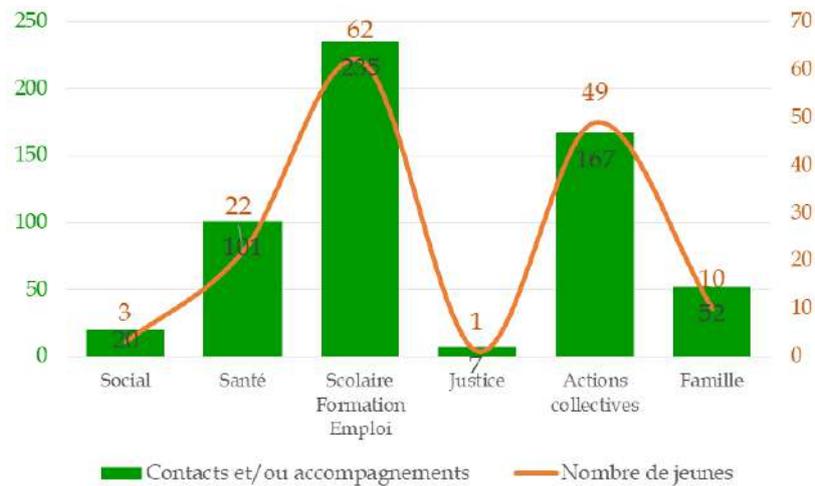
Tranches d'âges



237 entretiens individuels réalisés

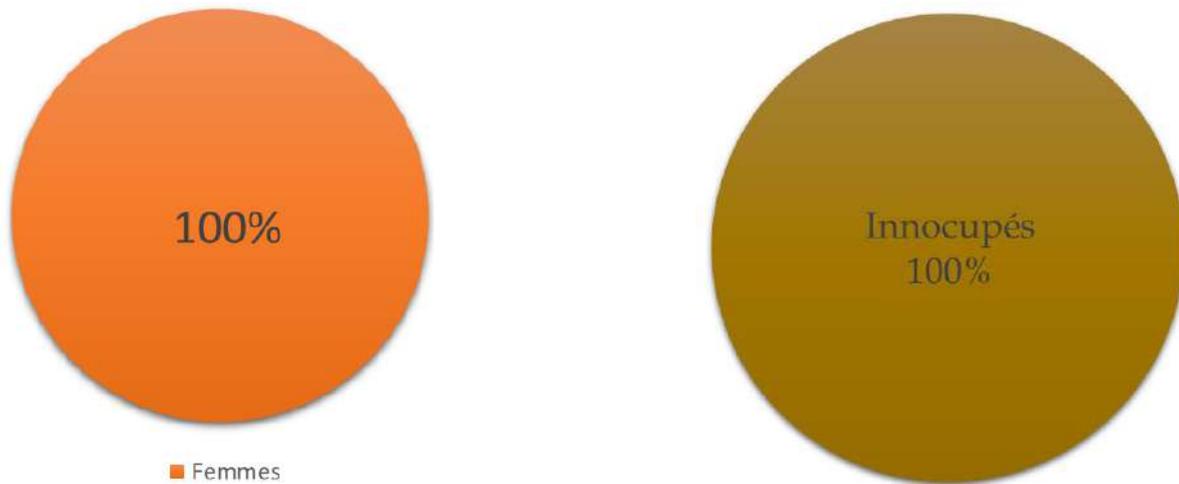


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

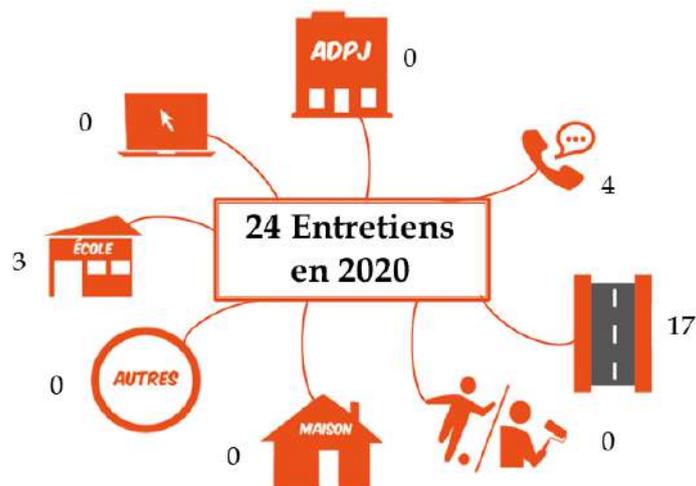


PARENTS

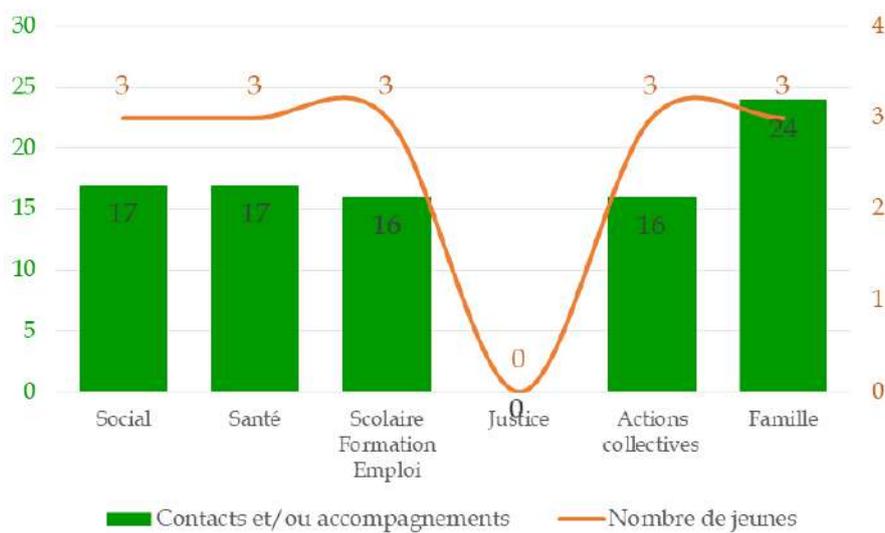
3 parents ont été accompagnés individuellement



24 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



PROJET REPÉRER ET MOBILISER LES PUBLICS

« INVISIBLES » SUR LES TERRITOIRES DE :

- SAINT-DIZIER

- JOINVILLE

- WASSY

Le déploiement depuis fin février 2020, de notre intervention sur le territoire de l'Agglomération de Saint-Dizier, plus précisément sur les Villes de Saint-Dizier, Joinville et Wassy a été profitable à **82 jeunes** qui ont pu être rencontrés et accompagnés par notre Service, nouvellement implanté.

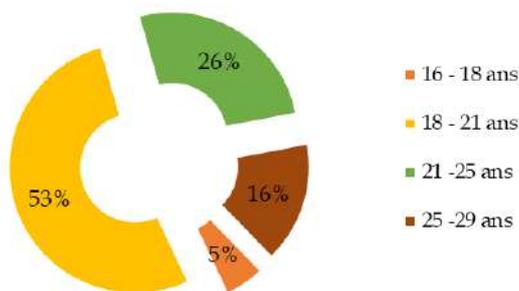
- **62 jeunes** accompagnés individuellement relevant de la **Prévention Spécialisée** (cf. page 22 à 24)
- **20 jeunes** repérés dans le cadre du **Dispositif « Invisibles »**

DISPOSITIF INVISIBLES

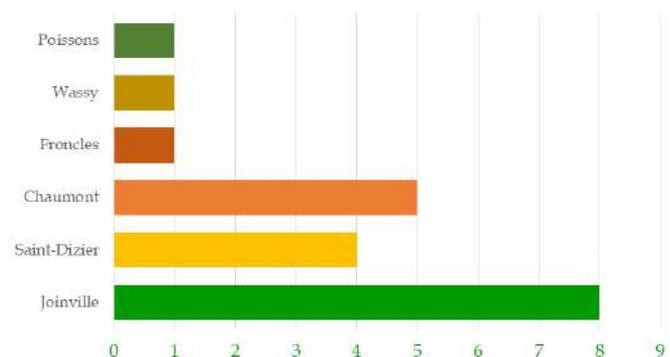


- **20 jeunes repérés** exclusivement en travail de rue, et ce, malgré une crise sanitaire très complexe et peu propice pour **un travail d'aller vers**.
- **212 entretiens individuels** réalisés - 100 % des entretiens sont effectués dans les espaces publics (rue, cafés, etc.).
- **772 heures de travail de rue** réalisées par 1,92 équivalent temps plein sur l'année 2020
- 34 partenaires rencontrés
- **100 % des jeunes rencontrés** ont été **orientés et accompagnés** vers les structures partenaires : 23 contacts et accompagnement vers les partenaires. Les jeunes ont principalement été orientés vers les partenaires du logement, de l'insertion professionnelle, de la santé mentale et du droit social.
- Mode d'hébergement des jeunes : 30% en logement autonome, 30% en famille, 30 % en centre d'hébergement, 10 % rue.
- Problématiques identifiées : addiction, grande précarité, difficulté d'accès au logement liée au respect du cadre donné, difficulté à se mobiliser sur les rendez-vous (surtout le matin), impossibilité d'aller vers l'emploi liés aux difficultés personnelles.

Tranches d'âges



Lieux de résidence



PROFESSIONNALISATION DES SALARIÉS

Salariés	Dates	Intitulés Formations	Organismes et lieux de formation	Obtention diplômes
Mélanie PROTOY	Le 13 mai 2020	« Neurosciences et développement de l'ado »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
	Le 1 ^{er} juillet 2020	« Pédopsychiatrie et dépression »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
	Le 24 septembre 2020	« Nutrition »	M2K à Langres	NC
	Le 6 novembre 2020	« Introduction à la notion de genre »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
	Le 12 novembre 2020	« Les conséquences de l'identité de genre dans l'accès aux loisirs, aux équipements urbains, à la représentation sociale, etc... »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
	Le 10 décembre 2020	« Ados transgenres »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
Sophie PERRONE	De novembre 2019 à décembre 2020	« Educateur Spécialisé » via le Dispositif de Soutien de Branche à la Validation des Acquis de l'expérience »	IRTESS DE BOURGOGNE à Dijon et Besançon	oui
	Du 19 au 21 février 2020 et du 14 au 16 octobre 2020	« Les bases de la CNV en contexte professionnel et citoyen - Bases et approfondissement »	CHARLOTTE DUPREZ INNOVATION SOCIALE à Paris	NC
	Le 28 mai 2020	« Comprendre les réactions des enfants et des adolescents : Leurs émotions et comportements à partir des neurosciences »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
	Le 8 juin 2020	« Arbre de vie »		NC
	Du 8 au 9 octobre 2020	« Gérer ses émotions »	CEGOS à distance	NC
	Du 19 au 21 octobre 2020	« Formation de formateur »	ISTRATECH à Dijon	NC
Gérald HULLIN	De janvier 2020 à décembre 2020	« Approche systémique : Formation de base - Cycle 2, 2 ^{ème} année »	RESEAU FORMATION à Dijon	NC

Audrey LARDIN-MAGNIEN	Le 4 mai 2020	« La justice pénale des mineures »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC
Sophie PERRONE Audrey LARDIN-MAGNIEN Vincent PARQUE	Le 6 mai 2020	« Le risque suicidaire chez les ados »	Webinaire ANPAEJ à distance	NC

*NC : Non Concerné

PERSPECTIVES

- Maintenir une offre de service sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy sur l'action « Repérer et mobiliser les publics dits invisibles » qui s'inscrit dans le cadre du plan pauvreté.
- Ecriture du Projet d'Etablissement 2022-2027 qui déclinera l'offre de service proposée, dans deux projets de services distincts : Prévention Spécialisée (PS) et Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).
- Mener une démarche d'évaluation externe, nécessaire à la demande de renouvellement de notre autorisation auprès du Conseil Départemental de Haute-Marne, pour le Service de Prévention Spécialisée.
- Transfert de compétence PAEJ à la CNAF.
- Accompagner les bénévoles désireux de s'investir activement dans les actions portées par l'ADPJ.
- Poursuivre la professionnalisation des salariés en leur permettant d'accéder à des formations qualifiantes et contribuer au développement des compétences de chacun.
- Poursuivre notre travail en présence sociale sur les réseaux sociaux, notamment, avec le dispositif « Promeneurs du Net » porté par la CAF de Haute-Marne, et également en étant plus présents sur les réseaux les plus utilisés par les jeunes, comme Snapchat, Instagram, Tik Tok, etc. Réflexion sur l'embauche d'un volontaire en Service Civique pour établir un diagnostic de la pertinence de notre présence sur les réseaux sociaux et former les salariés sur l'utilisation et l'animation des réseaux sociaux émergents.

Les scolaires s'engagent pour la planète

L'ouverture du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, qui réunit plusieurs élèves de différents établissements langrois, s'est tenue, hier matin, au collège Diderot. Des élèves qui ont été force de proposition en matière d'actions pour préserver l'environnement.

« Quand j'étais en primaire, on récupérait l'eau des cruches de la cantine et on la mettait dans un grand réservoir pour s'en servir après pour arroser un petit jardin ». Clément est en classe de 6e au collège Diderot et c'est tout naturellement qu'il a souhaité prendre le statut d'éco-délégué pour poursuivre sur la même dynamique que celle qu'il a débuté en primaire. Ainsi, en Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), au moment de faire ses propositions de développement durable, il suggère d'opérer de la même manière au sein du collège afin d'éviter de gaspiller cette ressource naturelle. Comme lui, d'autres élèves de l'école Jean-Duvet, de l'établissement du Sacré-Cœur, mais aussi de celui des Franchises étaient présents, éco-délégués ou juste motivés pour mener des actions, hier matin, pour apporter leurs idées en matière de développement durable en présence de leurs conseillers pédagogiques d'éducation (CPE), professeurs, ainsi que de Sophie Reynier, principale du collège Diderot, et de Sébastien Bertrand, responsable de la politique de la Ville. L'Association départementale de prévention jeunesse (ADPJ) était également présente à ce comité afin de parler de l'action qu'elle mène déjà depuis plusieurs années, intitulée "Ensemble pour un Quartier-Neuf". « Tous les ans, quatre demi-journées sont organisées avec pour objectif le ramassage des déchets. Elles réunissent 70 personnes en moyenne, pour environ 60 kg de déchets ramassés », a détaillé Aurélie Desrumaux, pour l'ADPJ. Intéressée par la démarche que certains élèves ont aussi soulevée, Sophie Reynier a demandé si cette proposition pouvait être programmée sur un temps scolaire.

Pépinière d'idées

Agés d'une dizaine d'années



Les enfants de l'école Jean-Duvet, du Sacré-Cœur, ainsi que des collèges Diderot et des Franchises ont assisté au comité, hier matin.

jusqu'à 14 ans, les élèves du Comité n'ont pas manqué de propositions. Des affiches ou des petits films vidéos réalisés sur Langres pour faire de la prévention, des collectes de piles afin de les recycler, des réutilisations de papiers brouillons pour éviter le gaspillage, la mise en place d'un poulailler commun et d'un compost pour la cantine, le fait de privilégier le vélo en termes de transport, voire pourquoi pas assister à un retour du Pédibus, initié pendant un temps avec l'association Dplace... Force est de constater que la nouvelle génération se sent concernée par la cause climatique. Parmi ces quelques pistes lancées, plusieurs ont été retenues. Une journée de ramassage des déchets va être organisée à condition que l'ADPJ puisse l'accompagner. Une campagne d'affichage va également voir le jour dans les établissements afin d'inciter à collecter le matériel scolaire cassé qui peut être recyclé. Une collecte qui sera reversée à l'association des 4 pattes au Pays des 4 lacs pour pallier

à ses frais de vaccination et de soins. Ce système de collecte va également permettre de renforcer les liens entre les collèges et les écoles puisque ce sont les élèves qui feront la démarche de rapatrier les fournitures d'un établissement à un autre. Un projet commun sur un jardin mis à disposition par la Ville a également éma-

né de cette rencontre entre le collège Diderot et l'école Jean-Duvet. Un potager qui pourrait être vecteur de transmission intergénérationnelle à terme. L'idée d'une campagne de sensibilisation tournée sur Langres a, elle aussi, fait l'unanimité et pourrait voir le jour sur 2020/2021.

M. P.



Clément a pu profiter de cette réunion pour proposer son idée de récupérer l'eau non bue à la cantine pour arroser un jardin.

Vers l'insertion des jeunes

Plusieurs organismes de Haute-Marne se lancent aujourd'hui dans un collectif, répondant ainsi à un appel à projet national. Leur but est de capter et de mobiliser les jeunes de 16 à 29 ans dits invisibles, c'est-à-dire qui ne sont plus suivis par aucune structure.

Identifier les jeunes hors système, c'est un peu le pari que s'est fixé un collectif formé de sept structures sur le département. Répondant à un appel à projet national, elles se sont rassemblées pour une mission de deux ans qui débute maintenant. Les trois Missions locales (Langres, Chaumont et Saint-Dizier), l'ADPJ (Association départementale prévention jeunesse), l'ADASMS (Association d'association d'action sociale et médico-sociale), l'Udaf (Union départementale des associations familiales) et l'association Nouvelle équation de Joinville ont donc commencé à travailler ensemble. Le Conseil départemental, l'Éducation nationale et la Dircrte sont leurs principaux partenaires. Leur but est d'identifier ce que l'État appelle les "invisibles". En fait, il s'agit de jeunes, âgés de 16 à 29 ans, et qui sont complètement sortis du système. Ils ne travaillent pas, ne suivent pas d'études, ne font pas de bénévolat... Ils ne bénéficient donc d'aucun accompagnement public. Souvent, ils finissent même par être oubliés de la société.

Identifier et mobiliser

La première action de ces organismes sera « d'aller vers ».

Contrairement aux habitudes, ils ne demanderont pas aux jeunes de se rendre vers eux. Ce sont les travailleurs sociaux qui iront à leur rencontre, en choisissant des moments propices. Ainsi, grâce à ce projet, l'ADPJ a décidé de se déployer au nord du département. Deux éducateurs ont été spécialement recrutés sur le secteur de Wassy, Joinville et Saint-Dizier afin d'aller à la rencontre de ces jeunes, principalement les soirs et week-ends. Le but est de les identifier mais aussi de les orienter vers d'autres structures, en fonction de leurs besoins. L'ADPJ souhaite aussi remobiliser ces personnes grâce à des chantiers éducatifs jeunes bénévoles afin de travailler sur le savoir être. Ce dispositif existe déjà au sein de l'association mais il sera étendu. La structure aimerait en programmer une dizaine par an pour environ 120 "invisibles" sur deux ans.

La mission locale de Langres a, elle, imaginé un jeu de cartes, via un site Internet. Pour ce faire, elle travaille avec "Les Chats perchés" à Langres ainsi que Visuel Infocom. Le jeu devrait être opérationnel à la mi-mars et permettrait, grâce à des échanges et récupération,



Le collectif veut capter les jeunes qui ne font plus rien. (Photo d'illustration).

une interaction entre joueurs et avec des structures identifiées, il sera d'abord testé à Langres avant d'être déployé sur le département. Une idée innovante qui devrait toucher 200 jeunes.

L'Udaf se concentrera sur les personnes avec troubles psychiques. La structure accompagne déjà ce type de public et, ainsi, elle peut plus facilement repérer ceux qui ne bénéficient d'aucun suivi. Elle souhaite également les accompagner en instaurant une relation de confiance et en rompant leur isolement, ce qui implique

généralement un retour aux soins et des orientations. Ensemble, les huit structures départementales espèrent toucher 670 jeunes sur deux ans. Pour ce faire, elles disposent d'un budget de 1 048 163 € (dont 812 556 € du Grand Est). Ces moyens sont surtout humains puisque neuf équivalents temps plein ont été recrutés.

Laura Spaeter
lspaeter@jhm.fr

Sur la mission des "invisibles", le principal interlocuteur est la Mission locale de l'arrondissement de Chaumont, 2b, rue de Bourgogne. Contact au 03.25.32.08.18.

JHM du 24.02.2020

L'info en +

L'ADPJ amorce un retour sur le terrain

Après avoir dû, dans un premier temps, mettre l'ensemble de ses éducateurs en télétravail, du fait du confinement (notre édition du 26 mars), l'Association départementale de prévention jeunesse (ADPJ) a effectué, ces dernières semaines, un retour progressif sur le terrain. Spécialisée dans l'accompagnement social des jeunes en difficulté, la structure a ainsi pu intervenir au plus près de son public, notamment dans la lutte contre le décrochage scolaire.

L'ADPJ, présente à Chaumont, à Langres et à Chalindrey, va pouvoir aussi s'installer dans le nord du département, notamment à Saint-Dizier et à Joinville. Une équipe mobile devait, en effet, y être déployée. L'initiative avait, cependant, été contrariée par la crise pandémique et le confinement qui s'en est suivi. Elle va pouvoir prochainement trouver sa plénitude. Voir également, en page 13, le travail de l'ADPJ à Langres.

JHM du 10.05.2020

Il était une fois le patrimoine langrois

Une quarantaine de jeunes âgés de 7 à 17 ans, ont participé, cette semaine, à l'action "C'est mon patrimoine" portée par le ministère de la Culture, les services de l'État et de la municipalité et mis en pratique par l'association chaumontaise Initiales. Elle vise à s'approprier son quartier et plus largement sa ville.



Avec l'atelier musique, les jeunes se sont également amusés à découvrir les percussions.



Après avoir pensé les textes, il faut réfléchir au décor.

Cette histoire débute, comme bien d'autres, aux pieds des sept portes qui ponctuent les remparts. Lundi, une quarantaine de jeunes se sont laissés séduire par une visite des remparts avec David Covelli, responsable du service Patrimoine. Une visite qui les a inspirés pour le reste de la semaine. Venu du centre des loisirs "Les Petites Canailles", du Programme de réussite éducative (PRE), du Centre social M2K et de l'Association départementale de prévention jeunesse (ADPJ), les enfants ont participé tout au long de la semaine à quatre ateliers créatifs et instructifs.

Dans l'un, ils écrivent une histoire sur ce que la ville leur inspire, inventent des personnages et se prêtent au jeu de la description et des émotions

avec Delphine Guy, écrivaine et poète. « Ils ont écrit un texte à partir de la déambulation dans la ville. Le texte est traité par les enfants », confie Delphine Guy. Une manière ludique aussi d'aborder l'écriture. La porte des Moulins a ainsi pu engendrer l'apparition d'un meunier dans l'un des textes. Ensuite, ils passent à l'atelier graphisme avec Maude De Goër, pour créer le décor qui viendra accompagner le texte. « Certains sont partis des formes des portes pour créer leurs personnages », précise la graphiste, ravie de l'enthousiasme des jeunes sur son atelier.

Puis place à l'atelier musique, pour rythmer tout cela. Les enfants rejoignent donc Benjamin Body et Matteo

Nocera, deux musiciens, qui mettent en musique les textes des différents groupes. Percussions et chants, les participants s'en donnent à cœur joie, l'idée étant, avant tout, de découvrir l'univers musical et de créer la bande originale d'un film. Car c'est tout l'objectif de cette action pour les jeunes : créer un film sur leur ville afin de se montrer fiers de celle-ci et de valoriser aussi leur quartier.

Créer un sentiment d'appartenance

Un dernier atelier, animé par Amandine Frosch et Edris Abdel-Sayed, porte justement sur les notions de vivre-ensemble, de laïcité, de liberté, de paix et de respect de l'autre. Des valeurs que les enfants s'appliquent à mettre en œuvre dans les ateliers mais

aussi dans la vie quotidienne. « L'idée, c'est de voir comment, à travers le jeu autour de valeurs de la République, on va les emmener vers la culture. Cette action, c'est un peu comme les vacances apprenantes », précise Edris Abdel-Sayed soulignant que le but de cette action reste que les enfants aient un sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur quartier et de leur ville. Une restitution ouverte à tous sera proposée lors des Journées européennes du patrimoine avec la présentation des films. Un DVD, un CD et un journal récapitulatif des activités réalisées sur la semaine seront offerts aux jeunes qui ont participé à l'action afin qu'ils en gardent une trace.

M. P.

L'ADPJ relance son action en faveur de la nature

Rendez-vous traditionnel proposé depuis plusieurs années par l'ADPJ de Langres, l'opération Ensemble pour un quartier neuf va reprendre à compter de mercredi 23 septembre à 14 h. Il s'agira d'un retour pour une action qui avait dû être mise en sommeil durant la période de confinement.

Si l'objectif restera le même à savoir ramasser les déchets laissés au sol, l'organisation va être ajustée pour respecter les conditions sanitaires.

Ainsi les participants devront obligatoirement porter un

masque et chacun devra venir avec son masque et autant que possible ses propres gants adaptés aux circonstances. Le rendez-vous est fixé mercredi à 14 h devant les locaux de l'ADPJ aux Quartiers-Neufs.

L'ADPJ relance son action Ensemble pour un Quartier Neuf dès ce mercredi à 14 h.



JHM le 19.09.2020

Les jeunes ont donné le La

Alors que le public a été au rendez-vous des journées européennes du patrimoine hier à Langres en profitant des visites organisées en différents endroits de la ville, ce sont les jeunes qui ont participé à l'action "C'est mon patrimoine" qui avait lancé la manifestation vendredi en fin de journée avec la restitution de leur projet.



Les journées du patrimoine se poursuivent aujourd'hui avec encore des visites flash autour des monuments langrois.



Les jeunes du projet "C'est mon patrimoine" ont participé au mois de juillet à des ateliers pour s'approprier le patrimoine.



La restitution du projet patrimonial réalisé par les jeunes s'est faite vendredi au bâtiment 31 de l'ancienne BSmat.

Réunis du 20 au 24 juillet dernier pour ce projet autour du patrimoine, c'est avec une certaine impatience que les jeunes qui se sont impliqués dans "C'est mon patrimoine" ont participé vendredi dans le bâtiment 31 à la restitution de leur travail présenté par l'association Initiales qui a encadré le dispositif. Les enfants, qui ont débâté

leur session patrimoniale par une visite des remparts, ont par la suite travaillé à la réalisation de quatre courts-métrages diffusés vendredi. Par le biais d'ateliers créatifs et instructifs, les jeunes ont écrit une histoire sur ce que la ville leur inspire, créant des personnages pour livrer leur vision de Langres. Ils ont aussi contribué à la conception de la

musique et des décors, prouvant ainsi que le patrimoine peut séduire un public de tout âge.

S'approprier le patrimoine langrois

Créer un sentiment d'appartenance était l'objectif de ce projet, qui a séduit petits et grands. Un intérêt pour le patrimoine visible également hier à l'occasion de la première

des journées européennes du patrimoine. Au final, un bon moyen de s'approprier le patrimoine de la ville.

Que ce soit en centre historique, sur les glacis dans les musées ou bien encore à la BSmat et à la Lunette 10, le public a été au rendez-vous des visites et conférences programmées par la Ville et ses services.

A travers des visites flash autour de monuments aussi symboliques que la Porte des Moulins ou bien les arcs gallo-romains, cette journée du patrimoine langrois a fait le lien avec l'exposition actuellement présentée au musée d'Art et d'histoire sur Girault de Prangy.

L'artiste langrois a immortalisé ces différents bâtiments

tels qu'ils étaient à son époque, témoignant ainsi de la richesse de la cité lingonne. Les journées européennes du patrimoine se poursuivent aujourd'hui à Langres avec encore de nombreux rendez-vous programmés tout au long de la journée.

P. G.
p.gaodiot@jhm.fr

JHM du 20.09.2020

La jeunesse n'est pas seule

La fédération des Foyers ruraux a piloté la quatrième Fête de la jeunesse, qui s'est déroulée à Rolampont cette année. Dédié aux 15-25 ans, cet événement a réuni une cinquantaine de jeunes autour du thème principal, la santé.



Les jeunes ont préparé quelques baumes à base de produits de la ruche afin de prendre soin de soi.

Alors que cette manifestation a proposé, dans un bel esprit festif, à peu près tout ce qui se fait dans le Sud haut-marnais pour les jeunes, ces derniers étaient deux fois moins nombreux que l'an passé. La Covid et la mauvaise météo semblent indéniablement en cause. Pourtant, les organisateurs ont rajouté au protocole, mis en place à la Maison du temps libre et à la salle des sports, deux référents chargés de vérifier que tout est bien appliqué. La sous-préfète, Stéphanie Marivain, s'est déplacée et a constaté : *- C'est une très belle organisation. -* Le président du PETR et de la communauté de communes des Savoir-Faire, Eric Darbot, ainsi que le maire de la commune de Rolampont, Céline Bernard, ont longuement visité les lieux. Trois

adolescents, Margot, Amina et Nohlan, qui venaient de terminer le tour de toutes les activités, ont donné leur sentiment : *- C'est bien parce qu'il y a des gens qui se sont cassés la tête pour nous, pour que l'on s'amuse tous ensemble et avec la Covid, il n'y a plus grand-chose à faire. -*

Cluedo géant

Plus de dix structures, associations et communautés de communes se sont associées à l'événement. Dans un climat de confiance et détendu, les animateurs ont délivré messages et informations sous forme de jeu. Un Cluedo géant a servi de prétexte, permettant à chacun de s'exprimer et de discuter des problèmes. Les organisateurs ont fait le constat que même le prix d'une gaufre à 1 € peut être un problème. Ils ont mis en place, cette année, la



Les animateurs se sont mis en scène, rendant la manifestation aussi festive qu'informative.

cagnotte solidaire : on met 2 €, l'euro supplémentaire servant pour un autre jeune. La mobilité est aussi un problème en milieu rural. Ainsi deux minibus ont amené les jeunes sur place.

Paella et ciné-débat

Le thème de la santé a été abordé de manière sereine, sous forme de jeu de société avec la Ligue contre le cancer ou le Cluedo pour la sexualité. Les structures ont cherché à avoir des réponses à ces questions : les jeunes ont-ils accès aux soins ? A qui parlent-ils de leurs problèmes ? Est-il facile de parler du préservatif ? L'automédication ? "Le café papote" a été le moment propice pour se retrouver et évoquer ces problématiques. Toutes les activités (Cluedo, painless, handisport, fabrication de baume à base de cire

d'abeille d'Apis sapiens, jeux de société des Chats perchés) ont reçu l'adhésion des jeunes. La soirée s'est poursuivie autour d'une paella géante et d'un ciné-débat proposé par l'association Autour de la Terre ; des documentaires présentant les risques des réseaux sociaux, la sexualité, la transformation corporelle de la fille, la science-fiction (la médecine en 2050) et un skateur, qui réussit à pratiquer sa passion en milieu rural (pas facile). Une façon de montrer qu'il y a moyen de se débrouiller même quand les moyens manquent. Puis, les jeunes présents ont pu constater qu'ils ne sont pas délaissés sur le territoire. Il y a du monde pour les accompagner.

**De notre correspondante
Anne-Marie Chesnel**



Les messages de prévention ne sont pas rébarbatifs quand ils passent par un jeu de cartes.



Ce moment a permis aux jeunes de connaître les structures qui s'occupent d'eux sur le territoire.

RAPPORT FINANCIER 2020

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Bilan

Compte de résultat

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Rapport financier

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE-MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

15 place Jenson
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

* * *

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège social : Immeuble le Blackstone - Tour B - 2^e étage - 1 rue de Sarre - 57070 METZ - Téléphone : 03 57 55 13 02

Agence : 74 avenue Alsace Lorraine - 52100 SAINT-DIZIER

www.celiance.fr



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

15, Place Jenson
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Mesdames, Messieurs,

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons procédé à la validation du principe de séparation des exercices, nous avons contrôlé plus particulièrement l'évaluation des produits et des factures non parvenues. Nous avons veillé au respect du principe de prudence.



Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.



Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Metz, le 11 mai 2021

Bertrand GRABISCH
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 20/05/2021 par
Bertrand GRABISCH

 Signed with
universign





ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 902	5 902		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 124	5 124		
Installations tech., matériel et outillages industriels	20 893	16 538	4 355	3 792
Autres	88 871	88 772	98	114
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 365		1 365	1 365
TOTAL (I)	122 154	116 335	5 818	5 271
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 715		12 715	9 475
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	18 420		18 420	40 117
Autres	8 033		8 033	8 624
Valeurs mobilières de placement	125 224		125 224	125 131
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	155 039		155 039	108 110
Charges constatées d'avance (2)	13 796		13 796	13 468
TOTAL (III)	333 228		333 228	304 925
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	455 381	116 335	339 046	310 196
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	93 141	92 552
Report à nouveau	29 609	29 609
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-11 993	4 003
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	33 346	29 932
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	144 103	156 096
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	62 798	74 759
Provisions pour charges	854	854
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	63 652	75 613
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 298	11 093
Dettes fiscales et sociales	71 391	67 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 805	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	47 797	
TOTAL (IV)	131 291	78 486
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	339 046	310 196
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	23 064	27 927
Produits d'exploitation	23 064	27 927
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	178 547	146 888
Dons	250	450
Cotisations	140	80
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires	342 720	342 720
Autres produits	6 281	13 038
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	26 676	26 959
TOTAL (I)(1)	577 678	558 062
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 051	2 291
Variation de stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes (2)	102 904	110 334
Impôts, taxes et versements assimilés	16 850	13 500
Salaires et traitements	339 831	304 549
Charges sociales	129 219	121 316
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 258	548
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		
Dotations aux provisions		
Autres charges	3	4 218
TOTAL (II)(3)	591 115	556 756
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 436	1 306
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 414	2 002
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	1 414	2 002
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 414	2 002
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-12 023	3 308

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	30	730
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	30	730
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		35
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		35
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	30	695
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées(XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	579 122	560 794
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	591 115	556 791
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	-11 993	4 003

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 339 046 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -11 993 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Association Départementale Prévention Jeunesse 52

Objet de l'Association :

L'ADPJ 52 a pour objet la prévention des conduites à risque des adolescents et des jeunes adultes (de 10 à 29 ans) ainsi que leur famille. Sa mission principale est l'accompagnement éducatif et social des jeunes et de leur famille.

Territoires d'intervention :

L'association intervient notamment sur les territoires haut-marnais suivants :

- territoire de Chaumont ;
- territoire de Langres ;
- territoire de Chalindrey ;
- territoire de Saint-Dizier ;
- territoire de Joinville ;
- territoire de Wassy.

Moyens mis en œuvre, organisation et principes :

Pour mener à bien sa mission, l'association organise son action notamment autour d'entretiens individuels, d'une présence dans la rue, d'actions sociales collectives, d'accueils de groupes et de travaux partenariaux.

Dans l'organisation de son action, l'association a mis en place et respecte scrupuleusement les principes suivants :

- absence de mandat nominatif, ce qui la différencie de l'approche socio-éducative sur mandat judiciaire ou administratif ;
- libre adhésion : les jeunes rencontrés sont libres d'adhérer ou non aux propositions d'aide qui leurs sont faites ;
- respect de l'anonymat qui, avec l'accord du jeune, peut aller vers la confidentialité ;
- non-institutionnalisation des actions c'est-à-dire la capacité, pour la personne accompagnée, à trouver des réponses propres aux problèmes rencontrés ;
- partenariat ou coopération avec les institutions, les associations et les habitants.

Afin de pouvoir conduire son action, l'association a mis en œuvre les moyens humains suivants :

- un conseil d'administration composé de 12 membres et 8 bénévoles actifs ;
- un poste de direction, un poste d'adjoint de direction, un poste de secrétariat, dix postes d'éducateurs.

L'association dispose également de moyens matériels tels que cinq locaux aménagés sur le territoire de la Haute-Marne, cinq véhicules de service, treize téléphones mobiles professionnels avec accès internet, onze PC portables, six PC fixes, neuf téléphones fixes et trois box internet, deux copieurs/imprimantes, quatre imprimantes, trois écrans connectés.

Enfin, l'association bénéficie également de moyens financiers composés notamment d'une dotation globale du conseil départemental de Haute-Marne, des subventions de fonctionnement des villes d'implantation de l'association, des subventions sur appels à projets, de la mise à disposition gracieuse des locaux sur les villes d'implantation de l'association.

Diligences de l'association, prérogatives et évolution de ses actions :

Suite à l'ordonnance dite de « simplification » N° 2005-1477 du 1er décembre 2005, la Prévention Spécialisée entre dans le cadre de la loi 2002-2. Les équipes de Prévention Spécialisée relèvent désormais des services et établissements soumis à autorisation du Président du Conseil Général après avis du Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS). Ainsi, en avril 2007, le Conseil Général a délivré à l'ADPJ 52, une autorisation pour gérer un « Service de Prévention Spécialisée », avec une tarification en dotation globale.

Depuis 1992, l'Etat, via les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), habilite l'ADPJ 52 à porter le Dispositif Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) en Haute-Marne.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, à l'horizon 2022, l'Etat souhaite rénover le Dispositif PAEJ et consolider les structures existantes afin de développer l'activité des PAEJ dans des zones non couvertes actuellement et dans lesquelles les besoins sont identifiés par les acteurs du territoire. Le financement provient essentiellement des Services de l'Etat et des Villes de Chaumont et Langres.

L'ADPJ a répondu à l'appel à projets « Repérer et mobiliser les publics Invisibles » qui s'inscrit dans le cadre du plan pauvreté. Un consortium a été établi entre les trois Missions Locales de Haute-Marne, le Conseil Départemental de Haute-Marne, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, l'Association Nouvelle Equation, l'Association Dervoise Action Sociale et Médico-Sociale, l'UDAF et l'ADPJ 52.

Depuis 2020, la validation de notre projet nous permet d'étendre notre action sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy avec la création d'une équipe mobile composée de 3 éducateurs.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

Crise sanitaire 2020 :

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent des conséquences sociétales d'une ampleur inédite. L'association, qui intervient notamment dans les espaces publics à la rencontre des populations jeunes mais également au sein des établissements scolaires dans le cadre de prestations de services, a été fortement impactée dans son action depuis le 16 mars 2020, date du confinement général.

En ce qui concerne le budget de l'association, les impacts financiers sur l'exercice 2020 restent mesurés, l'association ayant pu obtenir le maintien de ses principaux financements et en a développé certains autres.

La direction estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

Provision pour risque d'emploi :

L'association a constitué une provision pour risque d'emploi. Au cours de l'exercice 2020, une reprise de provision de 11 961 € a été comptabilisée au compte de résultat.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Crise sanitaire 2021 :

La crise sanitaire continue de produire ses effets sur l'année 2021.

A la date d'arrêté des comptes, les conséquences qui en découlent sur la santé financière de l'association sont difficilement prévisibles, en raison notamment des incertitudes pesant sur les modalités et conditions de sortie de cette crise à la rentrée de septembre 2021.

Les comptes annuels ont été établis sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

La direction de l'association estime que la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis suivant le plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018

Réforme du plan comptable associatif :

Le règlement n°2018-06 applicable au 1er janvier 2020 pour les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif n'a pas engendré de modification particulière au sein des comptes annuels de l'association.

Convention entre ADPJ 52 et la caisse des écoles :

Pour rappel, la convention conclue entre l'ADPJ 52 et la caisse des écoles dans le cadre du dispositif de réussite éducative (DRE) a été dénoncée par la caisse des écoles au 30 juin 2019.

A partir de cette date, les contours de la mission de l'ADPJ 52 auprès de la caisse des écoles ont été revus et les interventions de l'ADPJ 52 se cantonnent désormais aux seules prestations demandées. Les produits qui y sont associés et qui étaient intégrés en subvention dans le cadre de la convention existante sont dès lors comptabilisés en prestations de services.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Subventions d'exploitation

L'association a perçu sur l'exercice une subvention d'exploitation dans le cadre de sa mission au sein du programme *les invisibles* à hauteur de 118 k€. L'action de l'association doit se dérouler sur une période de deux années.

La subvention n'est sujet à aucune condition suspensive.

Un produit constaté d'avance a été comptabilisé à hauteur de 47 k€ sur l'exercice.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne font l'objet d'aucune comptabilisation au sein de l'association.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de Retraite et indemnités assimilées			
pour personnel en activité			
pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres			200 280
Indemnités pour personnel en activité			
TOTAUX			200 280

COMMENTAIRES

Informations techniques :

- table de mortalité utilisée : 2012-2014
- taux d'actualisation : 1%
- âge de départ en retraite : 62 ans

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
:					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecart de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	92 552	589			93 141
Report à nouveau	29 609				29 609
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 003	-4 003		11 993	-11 993
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	29 932	3 414			33 346
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	156 096			11 993	144 103

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	12	

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		6 140			
TOTAL		6 140			
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		5 124			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		21 453		1 805	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers					
Mat. de transport		65 571			
Mat. de bureau et info., mobilier		23 299			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		115 447		1 805	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		1 365			
TOTAL		1 365			
TOTAL GENERAL		122 952		1 805	
Cadre B		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				5 902	
TOTAL			238	5 902	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				5 124	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			2 366	20 893	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers					
Mat. de transport				65 571	
Mat. de bureau et info., mobilier				23 299	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			2 366	114 887	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				1 365	
TOTAL				1 365	
TOTAL GENERAL			2 604	122 154	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	6 140		238	5 902
	6 140		238	5 902
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.	5 124			5 124
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	17 661	1 242	2 366	16 538
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	65 571			65 571
Mat. de bureau et informatique, mobilier	23 185	15		23 201
Emballages récup. et divers				
	111 542	1 258	2 366	110 434
TOTAL GENERAL	117 682	1 258	2 604	116 335

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencs. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques de charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations	854				854
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	74 759		11 961		62 798
TOTAL II	75 613		11 961		63 652
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participations					
Sur autre immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	75 613		11 961		63 652
- d'exploitation			11 961		
Dont dotations et reprises : - financières					
- exceptionnelles					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 365		1 365
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	18 420	18 420	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	8 033	8 033	
Charges constatées d'avance	13 796	13 796	
TOTAL	41 614	40 249	1 365
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaire

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 298	10 298		
Personnel et comptes rattachés	29 891	29 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 945	30 945		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 555	10 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 805	1 805		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	47 797	47 797		
TOTAL	131 291	131 291		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	8 033	7 624
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	8 033	7 624

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	8 033	7 624
40980000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	100	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	7 933	7 624
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	8 033	7 624

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 483	8 009
Dettes fiscales et sociales	51 592	48 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	59 075	56 177

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 483	8 009
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	7 483	8 009
Dettes fiscales et sociales	51 592	48 168
42800000 PERSONNEL CONGES PAYES	29 891	29 714
43800000 ORG SOCIAUX CONGES PAYES	13 795	13 200
43860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	233	
44820000 CHARGES FISCALES / CONGES	523	520
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	7 151	4 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	59 075	56 177

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	47 797	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	47 797	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	13 796	13 468
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	13 796	13 468



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

15, Place Jenson
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

* * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il nous été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce qui serait intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Metz, le 11 mai 2021

Bertrand GRABISCH
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 20/05/2021 par
Bertrand GRABISCH

 Signed with
universign



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

COMPTE DE RESULTAT

1. Analyse du résultat

Produits

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 19 616 € par rapport à l'année 2019, soit 577 678 € en 2020 contre 558 062 € en 2019.

Cette différence s'explique, d'une part, grâce à l'augmentation des subventions, suite à notre dossier retenu dans le cadre de l'Appel à Projet « Repérer et mobiliser les Invisibles », et d'autre part, afin d'éviter un déficit sur le Point Accueil Ecoute Jeunes, nous avons comptabilisé une reprise de provisions pour risques d'emploi qui s'élève à 11 961 €.

Le produit de la tarification du Conseil Départemental pour le Service de Prévention Spécialisée est de 342 720 € en 2020. Il reste inchangé depuis 2018, date de la dernière notification de tarification.

La clé de répartition retenue par le Conseil Départemental, pour l'affectation des coûts des services administratifs communs au Service de Prévention Spécialisée est calculée au prorata des postes éducatifs financés en 2018, soit 6/8^{ème}.

La Ville de Chaumont nous a versé une subvention totale de 19 000 € dont 9 000 € pour la Prévention Spécialisée (PS) et 10 000 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

La mise à disposition des locaux, par la Ville de Chaumont, est valorisée à hauteur de 6 000 €.

La Ville de Langres nous a versé une subvention totale de 15 000 € dont 10 000 € pour la Prévention Spécialisée (PS) et 5 000 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

La Commune de Chalindrey a versé une subvention totale de 1 500 € en 2020.

La mise à disposition par la Commune de Chalindrey d'un local, charges comprises, est valorisée à hauteur de 2 000 €.

La Commune de Saints-Geosmes a versé une subvention totale de 250 € en 2020.

Depuis le 16 décembre 2020, nous bénéficions d'une mise à disposition gracieuse d'un local, charges comprises, par la Ville de Joinville. Celle-ci est valorisée à hauteur de 100 € pour 2020.

Chaque année, nous répondons à des appels à projets proposés par l'Etat.

En 2020, nous avons perçu 5 691 € au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) à Langres.

En 2020, nous avons perçu 4 550 € par la DDCSPP dans le cadre des Quartiers d'Été à Chaumont.

Au titre des Contrats de Ville de Langres et Chaumont, nous n'avons rien perçu en 2020.

Dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net, la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Marne nous a versé 2 000 € pour 2020, affecté à la Prévention Spécialisée.

Depuis 2014, nous avons élaboré un partenariat entre la PJJ, l'Etat, le Conseil Général, la Mission Locale et l'ADPJ afin de renforcer l'Atelier du Goût, action menée par la PJJ. Ce projet a été mis en suspend en 2020 du fait des travaux de mise en conformité de la cuisine de l'Atelier du Goût.

Depuis le 5 octobre 2020, nous avons embauché Monsieur Reda MADIH en contrat d'apprentissage en formation « Educateur Spécialisée » jusqu'au 30 août 2023 inclus. L'aide de l'État dans le cadre de cette embauche s'élève à 2 000 € pour 2020.

Nous avons bénéficié d'un financement Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) d'un montant de 52 688 € en 2020, reconduction du montant perçu en 2019, et ce, en complément du financement de la Ville de Chaumont et de la Ville de Langres.

Dans le cadre de l'appel à projets « Repérer et mobiliser les publics dits Invisibles », l'Etat nous a octroyé une subvention de 117 794,50 € pour 2020, dont 47 777 € comptabilisés en produits constatés d'avance sur 2020.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, nos interventions pour la prise en charge individuelle de jeunes et de familles orientés par le DRE sont financées en prestations de services, sur facture. A ce jour, aucune convention de prestations de services n'a été conclue entre la Caisse des Ecoles de Chaumont et l'ADPJ 52. Le transfert de compétences du DRE sur l'Agglomération de Chaumont n'étant pas acté, la convention n'a pu être établie. En 2020, nous avons facturé 20 150 €, affectés au Point Accueil Ecoute Jeunes, correspondant à la prestation de service effectuée dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative.

Les autres prestations de services s'élèvent à 2 914 € en 2020. Elles correspondent à nos interventions menées en établissements scolaires ou autres établissements, affectés au Point Accueil Ecoute Jeunes.

Les revenus financiers d'un montant de 1 414 € correspondent aux intérêts des sommes placées.

Les remboursements de frais de formations par l'OPCA UNIFAF s'élèvent à 5 932,70 € et correspondent à :

- « Approche systémique : Formation de base - Cycle 1, 2^{ème} année », suivie par Monsieur Gérald HULLIN, de janvier à décembre 2020, dispensée par RESEAU FORMATION à Dijon. Son coût s'élève à 3 054,33 €.
- Dispositif de Soutien de Branche à la Validation des Acquis de l'expérience pour la formation « Educateur Spécialisé » suivie par Madame Sophie PERRONE, depuis novembre 2019 et dispensée par l'IRTESS de Bourgogne à Dijon. Son coût pour cette année 2020 s'élève à 1 839,90 €.
- « Fonction tutorale » de Monsieur Aurélien BASTIEN, d'octobre 2020 à décembre 2020, qui s'élève à 900 €. En effet, depuis le 5 octobre 2020, nous avons conclu un contrat d'apprentissage avec Monsieur Reda MADIH, en formation « Educateur Spécialisé » jusqu'au 30 août 2023 inclus.
- « Formation de Formateur », suivie par Madame Sophie PERRONE, du 19 au 21 octobre 2020 et dispensée par ISTRATECH à Dijon. Son coût s'élève à 138,47 €.

Charges

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 34 359 € par rapport à l'année 2019, soit 591 115 € en 2020 contre 556 756 € en 2019.

Cette différence s'explique principalement par les frais de personnels qui augmentent en fonction de la progression des salariés dans la grille indiciaire de la Convention Collective (CCNT66), ainsi que de nouvelles embauches dans le cadre du projet « Repérer et mobiliser les publics dits Invisibles ».

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié de l'abattement de la taxe sur salaires.

Nous constatons également une augmentation de certaines charges telles que les produits d'entretien, notamment liée à la période de crise sanitaire. En 2020, nous avons également constaté une augmentation des charges liées à l'entretien du matériel de transport vieillissant.

Bien que nous constatons une augmentation globale des charges, nous pouvons remarquer, comme l'an dernier, une diminution de certaines charges, notamment pour les frais de combustibles et carburants, liée à l'utilisation d'un véhicule électrique mais aussi à la période de crise sanitaire. Nous constatons également une diminution des charges de fournitures administratives.

Le compte 61351 « Location informatique » présente la totalité des locations informatiques qui apparaissent en augmentation. Cependant, nous avons établi un partenariat avec notre fournisseur SIGEC et nous sommes lieu de démonstration. Dans le cadre de ce programme fidélité, nous bénéficions d'une remise qui apparaît en recette au compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».

Mouvement de personnel en 2020

Madame Jennifer CHAUDRON, née GONZALES a été embauchée en qualité d'Agent Administratif, en CDD, pour surcroit exceptionnel de travail, du 04.11.2019 au 03.02.2020 inclus. Son contrat a été prolongé jusqu'au 05.02.2021 inclus.

Monsieur Renaud SANCHEZ a été embauché en qualité de Moniteur Educateur, en CDD, pour surcroit exceptionnel de travail dans le cadre du projet « Invisibles », le 24.02.2020. Son contrat s'est terminé le 09.07.2020 (démission).

Madame Jenny VEIRMAN a été embauchée en qualité d'Educatrice Spécialisée, en CDD, pour surcroit exceptionnel de travail dans le cadre du projet « Invisibles », le 24.02.2020. Son contrat s'est terminé le 15.08.2020 (rupture CDD d'un commun accord).

Monsieur Reda MADIH a été embauché en qualité d'apprenti Educateur, en contrat d'apprentissage du 5 octobre 2020 au 30 août 2023 inclus.

2. Synthèse du résultat

Affectation du résultat

Au total, le compte de résultat présente un déficit global de 11 993 €.
De façon analytique, cela représente un déficit de 11 993 € sur la Prévention Spécialisée.
Nous proposons d'affecter ce résultat au compte 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs ».

BILAN ACTIF ET PASSIF

1. Présentation du bilan au 31.12.2020

Le bilan de l'association au 31 décembre 2020 présente un total de 339 046 euros contre 310 079 euros au 31 décembre 2019.

Sa structure reste semblable d'un exercice à l'autre, caractérisée par à un endettement contenu et une trésorerie solide.

Sur l'exercice, l'association n'a pas souscrit de prêt garanti par l'Etat.

Bilan actif

L'actif de l'association se caractérise par un actif immobilisé peu significatif, se portant à 5 818 euros contre 5 271 euros suite à quelques investissements concernant du matériel.

L'actif circulant reste donc la partie la plus importante de l'actif de l'association au 31 décembre 2020 à 333 228 €, soit en hausse de 28 3030 euros.

Il est marqué par des créances dues en baisse de 21 697 euros, s'établissant à 26 453 euros en 2020 contre 48 741 euros en 2019.

Il s'agit essentiellement de subventions à recevoir et de prestations restant à encaisser.

La trésorerie, elle, représente 280 263 euros à la clôture 2020, en hausse de 47 022 euros par rapport à 2019.

L'évolution de la trésorerie de l'association est caractérisée notamment par :

- Une capacité d'autofinancement négative à hauteur de 22 696 euros ;
- La baisse au global des créances de 21 697 ;
- La baisse des dettes à hauteur de 5 007 euros ;
- La hausse des produits constatés d'avance à hauteur de 47 797 € (financement versé en avance pour des interventions devant se réaliser sur deux exercices).

Bilan passif

Le passif de l'association reste majoritairement composé des fonds associatifs pour 144 103 euros.

Ces fonds sont en baisse de 11 993 euros en raison du résultat déficitaire de l'association pour l'exercice.

Les provisions représentent 63 652 euros au 31 décembre 2020, en baisse de 11 961 € par rapport à 2019. Elles se composent de :

- Provisions pour risque d'emploi à hauteur de 62 798 euros ;
- Provisions pour charges à répartir à hauteur de 854 euros.

Les dettes de l'association se portent à 83 494 euros et se partagent entre dettes fournisseurs pour 10 298 euros et de dettes fiscales et sociales et de charges constatées d'avance pour 73 196 euros.

Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour 47 797 euros au 31 décembre 2020, ils correspondent à des financements reçus concernant des interventions devant se dérouler sur plus d'une année.

Fait à Langres, le 15 avril 2021

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Prévention Spécialisée

Point Accueil Ecoute Jeunes

Association Départementale Prévention Jeunesse "A.D.P.J. 52"
BUDGET PREVISIONNEL 2021 - RECETTES

N° compte	PRODUITS	Prévention Spécialisée		Point Accueil Ecoute Jeunes		Budget Prévisionnel TOTAL
		BP 2021	TOTAL BP + Mesures nouvelles 2021	BP 2021	TOTAL BP + Mesures nouvelles 2021	BP + Mesures Nouvelles 2021
Groupe 1 : TARIFICATION ET ASSIMILES						
731	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF	397 398	439 090	0	0	439 090
73100000	Dotation globale Conseil Départemental	397 398	439 090			439 090
73100001	Dotation globale Conseil Départemental (amortissements + frais financiers)		0			0
TOTAL GROUPE 1		397 398	439 090	0	0	439 090
Groupe 2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
70	Produits	3 000	3 000	12 350	19 280	22 280
70600000	Prestations de services	3 000	3 000	12 350	19 280	22 280
71	Production stockée		0			0
72	Production immobilisée		0			0
74	Subventions d'exploitation et participations	30 500	161 742	89 068	232 041	393 783
74010100	DDCSPP / PAEJ		0	71 568	123 896	123 896
74010500	ARS		0		62 350	62 350
74050000	Promeneurs du Net / CAF	2 000	2 000		0	2 000
741	Subventions et participations		0		0	0
74230000	Commune de Chaumont PS	10 000	10 000		0	10 000
74240000	Commune de Chaumont DRE		0		0	0
74251000	Communes		0	16 000	44 295	44 295
74310000	Commune de Langres PS	10 000	10 000		0	10 000
74010510	Commune de Chalindrey (et Communes associées)	2 000	2 000		0	2 000
74812100	Commune de Chaumont mise à disposition locaux	4 500	4 500	1 500	1 500	6 000
74813100	Commune de Langres mise à disposition locaux		0		0	0
74815100	Communes de Chalindrey mise à disposition locaux	2 000	2 000		0	2 000
74816100	Communes mise à disposition locaux		1 575		0	1 575
74920000	CGET		9 000		0	9 000
74930000	Elat AAP "Invisibles"		120 667		0	120 667
74935000	FIPD		0		0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	250	250	250
75410000	Remboursement de frais formation		0		0	0
75600000	Adhésions		0		0	0
75800800	Autres participations		0		0	0
75810600	Commune de Saints-Geosmes		0	250	250	250
75860000	Produits de la gestion des biens		0		0	0
TOTAL GROUPE 2		33 500	164 742	101 668	251 571	416 313
Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES						
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
76800000	Autres produits financiers		0		0	0
771	Produits exceptionnels dons		0		0	0
7718	Autres produits exceptionnels		0		0	0
772	Produits exceptionnels		0		0	0
773	Produits sur exercices antérieurs		0		0	0
775	Produits de cessions d'éléments d'actifs		0		0	0
777	Quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0	0	0	0	0
77700000	Quote part des subventions d'investissement		0		0	0
778	Autres produits exceptionnels		0		0	0
7811	Reprises sur amortissements et provisions		0		0	0
7874	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la réserve de trésorerie		0		0	0
7876	Reprises sur provisions réglementées : réserve des plus values nettes d'actif		0		0	0
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	33 345	33 345		0	33 345
79	Transfert de charges		0		0	0
791	Transfert de charges d'exploitation	6 388	20 138	2 129	2 129	22 267
603	Variation de stocks (en recettes)		0		0	0
609	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats		0		0	0
619	Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs		0		0	0
629	Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs		0		0	0
6419	Remboursement sur rémunération du personnel non médical		0		0	0
6429	Remboursement sur rémunération du personnel médical		0		0	0
6459	Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance		0		0	0
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité		0		0	0
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)		0		0	0
TOTAL GROUPE 3		39 733	53 483	2 129	2 129	55 612
TOTAL GENERAL (GROUPES 1, 2 et 3)		470 631	657 315	103 797	253 700	911 015
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		470 631	657 315	103 797	253 700	911 015

N° compte	CHARGES	Prévention Spécialisée		Point Accueil Ecoute Jeunes		Budget Prévisionnel TOTAL	
		BP 2021	TOTAL BP + Mesures nouvelles 2021	BP 2021	TOTAL BP + Mesures nouvelles 2021	BP 2021	BP + Mesures Nouvelles 2021
Groupe 1 : EXPLOITATION COURANTE							
60	ACHATS						
601	Achats stockés de matières premières et fournitures	1 100	3 988	700	1 050	4 688	5 038
60100200	Publications - Photocopies	900	1 058	500	750	1 558	1 808
60100400	Fournitures pour activités	200	2 930	200	300	3 130	3 230
602	Achats stockés (autres approvisionnements)		0		0	0	0
603	Variation des stocks		0		0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	9 400	14 417	2 350	4 048	15 425	18 465
60611000	Eau et assainissement	200	275	100	175	300	450
60612000	Energie - Electricité	800	1 340	300	630	1 100	1 970
60613000	Chauffage	1 900	2 440	400	780	2 300	3 220
60621000	Combustibles et carburant	3 800	5 900	800	1 300	6 700	7 200
60622000	Produits d'entretien	300	375	150	225	450	600
60623000	Fournitures atelier - Petit matériel	400	1 450	100	150	1 550	1 600
60624000	Fournitures administratives	1 800	2 227	300	488	2 415	2 715
60625	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs	100	205	100	150	305	355
6066	Fournitures médicales	100	205	100	150	305	355
607	Achats de marchandises		0		0	0	0
709	Rabais remise ristourne accordées par l'établissement		0		0	0	0
713	Variation des stocks en cours de production, produits (en dépense)		0		0	0	0
	TOTAL 60 - ACHATS	10 500	18 405	3 050	5 098	20 113	23 503
61	SERVICES EXTERIEURS						
61110000	Prestations à caractère médical		0		0	0	0
61120000	Prestations à caractère médico-social	5 200	5 200	1 800	1 800	7 000	7 000
61122000	Vacances et sorties à l'extérieur - Hébergement	4 000	4 000	1 400	1 400	5 400	5 400
61122100	Vacances et sorties à l'extérieur - Activités	1 200	1 200	400	400	1 600	1 600
61180000	Autres prestations de services		0		0	0	0
	TOTAL 61 - SERVICES EXTERIEURS	5 200	5 200	1 800	1 800	7 000	7 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
625	Déplacements, missions et réceptions	4 100	8 630	1 400	2 800	9 490	10 630
62510000	Voyages et déplacements	2 600	4 640	800	1 100	5 080	5 740
62560000	Missions	500	1 100	200	300	1 120	1 400
62570000	Réceptions diverses	1 000	2 890	400	600	3 290	3 490
626	Frais postaux et frais de télécommunication	6 400	9 796	2 300	4 702	10 800	14 498
62610000	Frais d'affranchissements	500	500	300	450	800	950
62620000	Frais de télécommunications	5 900	9 296	2 000	4 252	10 000	13 548
	TOTAL 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 500	18 426	3 700	6 702	20 290	25 128
	TOTAL GROUPE 1	26 200	42 031	8 550	13 600	47 403	55 631
Groupe 2 : PERSONNEL							
621	Personnel extérieur à l'établissement	0	0	0	0	0	0
62181000	Personnel extérieur à l'établissement		0		0	0	0
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 100	16 140	4 000	8 000	19 140	24 140
62261000	Honoraires compta sociale	6 400	10 550	2 500	5 000	12 050	15 550
62262000	Honoraires Commissaire aux comptes	3 700	5 590	1 500	3 000	7 090	8 590
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (adm. des impôts) - TOTAL	28 243	34 488	2 835	10 069	37 323	44 857
63111000	Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Educatif	19 753	23 635	0	1 514	23 635	25 549
63112000	Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Service Commun	8 490	10 853	2 835	5 147	13 688	16 000
63114000	Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Psycho		0		3 008	0	3 008
632	Taxes sur les salaires congés payés	0	0	0	0	0	0
63200001	Taxes sur les salaires congés payés - Personnel Educatif		0		0	0	0
63200002	Taxes sur les salaires congés payés - Personnel Service Commun		0		0	0	0
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (autres organ.) - TOTAL	3 900	6 637	2 086	4 172	8 723	10 809
63300000	UNIFAF - Personnel Educatif et Service Commun	3 900	6 637	2 086	4 172	8 723	10 809
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0	0	0	0
63580000	Autres droits (SACD)		0		0	0	0
641	Rémunération du personnel non médical - TOTAL	244 393	344 482	48 415	131 109	360 094	475 591
64110000	Rémunération personnel - Personnel Educatif	174 186	240 950	26 616	55 672	256 871	296 622
64120000	Rémunération personnel - Service Commun	65 207	76 422	21 799	45 737	98 221	122 159
64120001	Provisions congés payés - Personnel Educatif		19 615		0	0	19 615
64120002	Provisions congés payés - Personnel Service Commun		7 495		0	0	7 495
64140000	Rémunération personnel - Personnel Psycho		0		29 700	0	29 700
6418	Autres charges de personnel - Gratification Stagiaires	5 000	0	0	0	5 000	0
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - TOTAL	79 653	109 041	16 549	55 795	124 983	164 836
64510001	URSSAF - Personnel Educatif	35 122	50 921	5 000	15 746	55 608	66 387
64510002	URSSAF - Service Commun	13 751	16 794	4 587	9 617	21 381	28 411
64510004	URSSAF - Personnel Psycho		0		9 100	0	9 100
64512001	Cotisations aux Mutuelles - Personnel Educatif	1 522	1 985	305	610	1 085	2 595
64512002	Cotisations aux Mutuelles - Service Commun	230	330	76	282	406	612
64512004	Cotisations aux Mutuelles - Personnel Psycho		0		305	0	305
64530001	AG2R - Personnel Educatif	11 938	16 701	2 200	5 912	18 765	22 613
64530002	AG2R - Personnel Service Commun	4 537	5 285	1 513	3 319	6 798	8 604
64530004	AG2R - Personnel Psycho		0		2 138	0	2 138
64531001	Prévoyance - Personnel Educatif	2 405	3 485	600	1 357	3 947	4 842
64531002	Prévoyance - Personnel Service Commun	1 113	1 265	372	744	1 637	2 009
64531004	Prévoyance - Personnel Psycho		0		372	0	372
64540001	Pôle Emploi - Personnel Educatif	6 702	9 771	1 118	3 251	10 874	13 022
64540002	Pôle Emploi - Personnel Service Commun	2 333	2 804	778	1 796	3 582	4 600
64540004	Pôle Emploi - Personnel Psycho		0		1 246	0	1 246
64580001	Charges congés payés - Personnel Educatif		0		0	0	0
64580002	Charges congés payés - Personnel Service Commun		0		0	0	0
646	Personnes handicapées		0		0	0	0
647	Autres charges sociales - TOTAL	16 942	27 033	3 142	9 257	28 905	36 290
64720000	Titres restaurant - Fonds de solidarité	11 922	19 915	1 702	5 957	20 347	25 872
64720001	Comité d'établissement - Fonds de solidarité	4 200	5 920	1 200	2 700	7 120	8 620
64750000	Médecine du travail - Personnel Educatif et Service Commun	820	1 198	240	600	1 438	1 798
648	Autres charges de personnel	2 000	9 500	0	0	2 000	9 500
64800000	Formation du personnel	2 000	9 500	0	0	2 000	9 500
	TOTAL GROUPE 2	385 231	547 321	77 027	218 402	581 168	765 723
Groupe 3 : STRUCTURE							
6132	Locations immobilières	15 500	19 775	4 500	5 400	21 575	25 175
61320000	Locations immobilières	9 000	11 700	3 000	3 900	12 000	15 600
61321000	Mises à disposition immobilières	6 500	8 075	1 500	1 500	9 575	9 575
6135	Locations mobilières	24 430	24 430	8 115	8 115	32 545	32 545
61351000	Locations Informatique	20 800	20 800	6 935	6 935	27 735	27 735
61353000	Location matériel transports	3 530	3 530	1 180	1 180	4 710	4 710
61358000	Autres locations mobilières	100	100	0	0	100	100
614	Charges locatives et de copropriété	2 050	3 400	100	550	2 150	3 950
61400000	Charges locatives et de copropriété	2 050	3 400	100	550	2 150	3 950
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 400	3 784	1 000	1 128	4 400	4 912
61520000	Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 400	3 784	1 000	1 128	4 400	4 912
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	1 300	2 140	920	1 420	3 060	3 560
61552000	Entretien matériel de transport	1 000	1 840	820	1 200	2 660	3 160
61558000	Entretien et réparations sur autres	300	300	100	100	400	400
6156	Maintenance	1 275	1 375	475	475	1 750	1 850
61561000	Maintenance informatique	1 125	1 225	375	375	1 500	1 600
61568000	Autres maintenance	150	150	100	100	250	250
616	Primes d'assurance	3 680	5 100	1 220	2 380	5 870	7 480
61610000	Assurance multirisque	510	960	170	490	680	1 450
61630000	Assurance transports	1 930	2 455	640	1 280	3 095	3 735
61650000	Assurance Responsabilité Civile	1 240	1 685	410	610	2 095	2 295
618	Divers	2 500	2 500	900	1 240	3 400	3 740
61820000	Documentation générale, technique et pédagogique	250	250	150	150	400	400
61840000	Concours divers, cotisations	2 250	2 250	750	1 090	3 000	3 340
623	Information, publications, relations publiques	2 700	3 094	890	890	3 984	3 984
623000000	Publicité, publications, relations	2 550	2 944	850	850	3 794	3 794
623800000	Dons et pourboires	150	150	40	40	190	190
627	Services bancaires et assimilés	250	250	100	100	350	350
62700000	Services bancaires et assimilés	250	250	100	100	350	350
6811	Dotation aux amortissements des immo incorporelles et corporelles	2 115	2 115	0	0	2 115	2 115
68111000	Dotation aux amortissements des immo	2 115	2 115	0	0	2 115	2 115
	TOTAL GROUPE 3	59 200	67 963	18 220	21 698	81 199	89 661
	TOTAL GENERAL (GROUPES 1, 2 et 3)	470 631	657 315	103 797	253 700	709 770	911 015
	Excédent						
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	470 631	657 315	103 797	253 700	709 770	911 015